DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES SUR LE SITE DE PARUNIS





MUSEE D'AQUITAINE VILLE DE BORDEAUX

DIRECTION DES ANTIQUITES HISTORIQUES D'AQUITAINE

DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES SUR LE SITE DE PARUNIS

de Mithra aux Carmes

Ce catalogue a été édité grâce au concours de

**la Sous-Direction de l'Archéologie,
Ministère de la Culture et de la Communication**

Par

La Société Archéologique de Bordeaux

MUSEE D'AQUITAINE, 20 cours Pasteur Bordeaux

15 février 1988 - 16 mai 1988

Continuant la politique de conservation du patrimoine archéologique menée par la Ville avec la Direction des Antiquités Historiques, le Musée d'Aquitaine, dont le succès ne s'est pas démenti depuis son ouverture, cours Pasteur, va nous donner la joie, grâce à sa première exposition temporaire, de feuilleter une nouvelle page d'histoire.

Les œuvres exposées, toutes spectaculaires, sculptures antiques ou médiévales, comme la rosace, ultime témoignage de l'existence du couvent des Carmes, justifient par leur présence la grandeur, à travers les siècles, de Bordeaux capitale régionale et carrefour des civilisations : NITENS BURDIGALA comme aimait à l'appeler Ausone.

Jacques CHABAN-DELMAS
Député Maire de Bordeaux

PREFACE

La première exposition temporaire réalisée par le Musée d'Aquitaine dans ses nouveaux locaux du cours Pasteur sera inaugurée le 15 février 1988.
La vocation originelle du Musée était archéologique et il est bon que cette présentation commence par le produit de fouilles situées dans le quartier qui est le sien depuis un an.
La production s'en est révélée de qualité pour l'ensemble du matériel mais la surprise est venue de la découverte d'une "rosace" du couvent des Grands Carmes et des statues du mithraeum. Tout ceci en fait un événement exceptionnel qu'il convenait de mettre en évidence.
Dans les salles, une recherche de présentation voudrait permettre de retrouver le caractère sacré des œuvres. Le rouge sombre rappelle autour des statues de Mithra le culte réservé à cette divinité orientale.
Grâce à plusieurs mécènes, la "rosace" a pu être dressée afin que son aspect monumental apparaisse au public.

Outre la compréhension de la Ville de Bordeaux et de ses Services Techniques, l'ensemble de l'exposition a pu voir le jour grâce à un mécénat important de sociétés privées et à des subventions de l'Etat et de la Région. Qu'ils soient tous ici remerciés.

Chantal ORGOGOZO
Conservateur du Musée d'Aquitaine

AVANT-PROPOS

A peine plus d'un an s'est écoulé depuis la fin du sauvetage archéologique sur le site de "Parunis" et voici une exposition qui livre au public l'essentiel des résultats de l'opération. Une communication aussi rapide est encore suffisamment rare pour être remarquée, même s'il n'est pas étonnant qu'une fouille de cette qualité reste exemplaire de bout en bout.

Rien ne vaut le confort des idées reçues : les aménageurs sont des affreux, ils bétonnent à qui mieux-mieux et leur plus grand plaisir est de détruire le patrimoine archéologique ; les archéologues, eux, sont les gentils ils défendent les vestiges légués par nos ancêtres contre les impies... à moins que ce soit le contraire : les archéologues sont eux-mêmes des vestiges du passé ; ils mènent un combat d'arrière-garde contre le progrès et le développement économique et leur phantasme secret est de transformer le cœur des villes en de vastes champs de ruines.

Le malheur, avec les idées reçues, même si elles ont encore la vie dure, c'est qu'elles résistent mal à la réalité des faits. Certes on a pu assister ici ou là à d'irréductibles oppositions des uns et des autres, qui se sont presque toutes soldées par une catastrophe, tant économique que scientifique.

La récente fouille de sauvetage de l'îlot Parunis à Bordeaux vient montrer à quel point les choses ont radicalement changé ces dernières années, lorsque constructeurs et chercheurs veulent bien se considérer mutuellement comme partenaires et non comme adversaires. Dès avant le dépôt officiel du permis de construire, le maître d'ouvrage, ayant bien conscience qu'il allait intervenir sur un secteur à hauts risques archéologiques, prit contact avec la Direction des Antiquités Historiques. Très rapidement furent arrêtés de concert les termes d'une convention qui fixait le calendrier prévisionnel du sauvetage, les modalités techniques d'intervention des archéologues et les participations financières de chacun.

Car, très fréquemment aujourd'hui, les constructeurs font bien mieux que tolérer les archéologues ; ils aident à la recherche et au sauvetage par des prestations de toutes sortes et des apports de crédits, qui tendent à devenir de plus en plus importants.

Ce changement d'attitude est sans doute dû à des considérations d'ordre économique, dans une perspective de rentabilité : mieux vaut un bon arrangement qu'un mauvais procès, une bonne fouille qu'un arrêt de chantier ou un refus de permis de construire. Mais des motifs d'ordre plus élevé s'imposent également à l'esprit : au rythme où les démolitions irréversibles du sous-sol des villes étaient conduites, il y a dix ans à peine, plus rien n'aurait subsisté des "archives du sol" au moment où nous aurions abordé le troisième millénaire. C'est une responsabilité historique que la plupart des aménageurs ont refusé de prendre. De leur côté, les archéologues, quittant leur tour d'ivoire, et renonçant à l'attitude pleurnicharde qui était trop souvent la leur, ont appris à travailler différemment, à respecter des délais, à prendre des risques, à adapter leurs stratégies aux réalités de terrain, à moduler leur rythme de travail et leurs techniques, toutes choses qui leur permettent maintenant de s'intégrer intelligemment et efficacement à un chantier de Bâtiment Travaux Publics.

La très bonne entente qui a régné sur le chantier de Parunis entre gens du bâtiment et archéologues, l'importance des découvertes faites dans de bonnes conditions, montrent que c'est bien comme cela qu'il faut dorénavant envisager la relation constructeurs-archéologues.

Un dernier mot, pour remercier bénévoles et stagiaires T.U.C., qui ont grandement contribué par leur travail à la réussite de l'opération, et pour féliciter tout particulièrement Marie-Agnès Gaidon, Archéologue Municipale de la Ville de Bordeaux, et son équipe, Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais, Marie-Christine Hardy et Ghislaine Pinaud, pour la qualité scientifique et la rigueur de leur recherche et pour le renouvellement des problématiques historiques bordelaises qu'ils ont apporté.

Pierre GARMY,
Directeur des Antiquités
Historiques d'Aquitaine.

Les commissaires de l'exposition adressent leurs plus vifs remerciements à tous ceux qui leur ont généreusement apporté leur aide :

l'Agence des Bâtiments de France à Bordeaux,

Les Archives Départementales de la Gironde (A. D. G.),

Les Archives Municipales de Bordeaux (A. M. B.),

Le Crédit Foncier de France (C. F. F.),

La Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine (D. A. H. A.),

Delair Démolition

Soletanche

France Construction (Paris),

Les Grands Travaux de la Côte d'Argent (G.C.A.),

La Société archéologique de Bordeaux (S. A. B.),

Les Services Techniques de la Ville de Bordeaux,

L'Equipe Technique et Administrative du Musée d'Aquitaine.

S. Baron

V. Matilla

COMMISSAIRES DE L'EXPOSITION

Anne ZIEGLE
Conservateur de la section
des Antiquités gallo-romaines
au Musée d'Aquitaine

Marie-Agnès GAIDON
Archéologue Municipale
Ville de Bordeaux

CATALOGUE

Les introductions et les notices ont été rédigées par :

Dany BARRAUD (D. B.)

Jean-Baptiste BERTRAND-DESBRUNAIS (J.-B. B.-D.) 93 à 121 ;

Sylvie FARAVEL (S. F.) Marie-Agnès GAIDON (M.-A. G.) 75 à 83 ;

Marie-Christine HARDY (M.-C. H.) 37 - 62 à 70 - 75 à 83 - 88 et 89 ;

Anne ZIEGLE (A. Z.) 1 à 36 - 38 à 61 - 71 à 74 - 84 à 87 - 90 à 92 ;
avec la collaboration de P. REGALDO SAINT-BLANCARD

INTRODUCTION

Cette exposition présente les découvertes archéologiques faites lors d'une fouille de sauvetage sur le site des anciens magasins Parunis, cours Victor Hugo, à Bordeaux.
Ce quartier de Bordeaux s'est établi sur la terrasse de grave naturelle qui recouvre un socle calcaire d'origine tertiaire (Oligocène moyen).
Le terrain présente à cet endroit un double pendage* est-ouest et nord-sud, exploité lors des constructions à l'époque gallo-romaine comme à l'époque médiévale.
L'îlot ici conservé est actuellement délimité par le cours Victor Hugo au nord, la rue Canihac à l'ouest, la rue du Grand Rabbin Joseph Cohen au sud et la rue Honoré Tessier à l'est.
Ces deux dernières rues n'existent que depuis la Révolution ; percées en 1794, elles ont traversé de part en part le couvent des Grands Carmes de Bordeaux. La rue Canihac, créée au début du XIIIe siècle, était d'ailleurs appelée rue des Carmes. Quant au cours Victor Hugo, il suit le tracé d'anciens fossés de la ville connus au XIIIe siècle sous l'appellation de "Fossés des Carmes", du nom du couvent qui les borde au sud. Ils appartiennent à la seconde enceinte de la ville, construite autour du faubourg Saint-Eloi en 1205.
L'intérêt archéologique du site se confirme notamment par les découvertes signalées depuis le XIXe siècle qui nous ont fourni des indices observés lors de la démolition des édifices suivants (ou d'une partie d'entre-eux) :
- l'ancien lycée de Bordeaux installé en 1802 à l'emplacement des couvents des Feuillants (XVIe siècle) et de la Visitation, détruit lors de la construction de la Faculté des Lettres, Sciences et Théologie (1881) aujourd'hui Musée d'Aquitaine,
- les habitations précédant le magasin Paris-Bordeaux, futur magasin Parunis,
- l'ancien Grand Marché situé à la place de l'Hôtel de Ville de Bordeaux (XIVe siècle) et du collège de Guyenne (XVIe siècle) aujourd'hui place de la Ferme de Richemond et marché Victor Hugo,
- l'ancien collège de la Madeleine (collège des Jésuites, XVIe siècle), caserne des Fossés (1837-1873), actuel lycée Michel Montaigne.

Ces indices sont complétés aujourd'hui par les observations effectuées lors de travaux de terrassements dans ce même quartier : cours Pasteur, rue Tombe-l'Oly et rue Saincric ; nécropole gallo-romaine (IIe - IVe siècle) :
- sous la partie haute du cours Victor Hugo, et de part et d'autre, vestiges d'habitations privées d'époque romaine (Ier - Ve siècle).
- autour du cours Victor Hugo, les vestiges d'époque médiévale du couvent des Grands Carmes, ceux des Antonins, des Feuillants, des Visitandines, du prieuré hospitalier Saint-James (XIIIe siècle) et du collège de la Madeleine.

La présentation de ce site archéologique revêt un intérêt d'autant plus évident qu'il traverse plusieurs siècles d'une histoire presque ininterrompue et provoque l'étonnement par ses vestiges surprenants.
Elle s'organise autour de trois thèmes principaux qui rythment l'évolution d'un des quartiers de la ville du Ier siècle ap. J.-C. au XVIIIe siècle.
Elle évoque dans un premier temps la vie domestique au Ier siècle ap. J.-C. à travers les restes d'une

habitation privée construite à l'écart du centre urbain.
Puis elle illustre la présence à Bordeaux au IIIe siècle ap. J.-C. d'un culte à mystères d'origine orientale avec la statuaire d'un très grand sanctuaire.
La troisième découverte archéologique importante qui concerne le Couvent des Grands Carmes de Bordeaux est évoquée non seulement par des objets de la vie quotidienne, mais également de façon spectaculaire par la grande rosace du XIVe siècle qui ornait la façade de l'église des Carmes.

M-A. G
A. Z

LA VILLE DE BORDEAUX ET SON EVOLUTION

Bien avant la conquête romaine, les premiers bordelais choisirent de s'installer sur la rive gauche de la Devèze, sur une plate-forme naturelle de grave, limitée aujourd'hui au sud par la Porte Dijeaux et au nord par la place des Quinconces.
De ces premiers bordelais, que César, puis Strabon qualifiaient de Bituriges Vivisques, nous ne connaissons malheureusement que peu de choses.
Deux fouilles archéologiques, aux allées de Tourny en 1970, et rue Porte-Dijeaux en 1983, permettent toutefois d'apprécier l'importance de la bourgade protohistorique et de son commerce par la présence de nombreuses amphores italiques et de céramiques campaniennes.

Burdigala, au début de notre ère, connaît de profondes modifications liées à la présence romaine qui se traduisent essentiellement par la mise en place d'un urbanisme orthogonal.
Un véritable quadrillage est constitué autour de deux grands axes : la rue Sainte-Catherine et la rue Porte Dijeaux, probablement dans le second quart du Ier siècle après J.-C. ; c'est du moins ce que laissent envisager les résultats des fouilles de la rue Porte-Dijeaux (1983) et des rues Huguerie et du Palais Gallien (1987).

Dans le courant du deuxième siècle, la ville atteint sa superficie maximale dont les limites vont du cours Victor Hugo à la place des Quinconces et des berges de la Garonne au cours d'Albret (fouilles des allées d'Orléans en 1967, de la rue des Frères Bonie en 1984-85, de Parunis en 1986, de la rue du Palais Gallien en 1987). Dans cet espace ainsi délimité se développent de nombreux édifices publics et religieux : thermes (fouilles rue des Frères Bonie en 1984-85), Piliers de Tutelle, amphithéâtre du Palais Gallien, *mithraeum** (fouilles de Parunis en 1986).
Le port de Bordeaux connaît dès cette époque un accroissement important de ses activités commerciales qui se traduit par la construction d'entrepôts, l'aménagement des berges de la Devèze, et la création d'un *macellum* *(marché) (fouilles de Saint-Christoly en 1981-82).

Avec les crises successives du IIIe siècle ap. J.-C. et la création de l'enceinte à la fin de ce même siècle l'habitat et l'activité économique se regroupent autour du port à l'intérieur du *castrum**.
Toutefois des noyaux d'habitat extra-muros subsistent aux IVe et Ve siècles ap. J.-C. : quartier Saint Seurin, rue Huguerie, cours Victor Hugo.

M-A. G
D. B

UN HABITAT PRIVE SUBURBAIN D'EPOQUE FLAVIENNE

L'habitat se développe dans l'angle nord-est du terrain. Il est orienté sensiblement nord-sud.
Les vestiges fouillés représentent une faible proportion de l'ensemble, qui s'étendait sous le cours Victor Hugo au nord, mais aussi à l'ouest à l'emplacement des caves construites à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle.
Ils se composent d'une salle principale, d'une pièce annexe, d' une cour et d'un puits, et d'un petit corridor-galerie.

La salle principale

Elle est limitée à l'ouest par un mur porteur, totalement épierré, et au nord par un mur arasé, en pierres de petit appareil liées au mortier beige.
Seule l'assise du sol inférieur est conservée. Sur un mortier de tuileau de 8 à 10 cm d'épaisseur, sont encore disposées des pilettes en terre-cuite appartenant à un hypocauste*, selon un tracé qui se distingue en creux dans le sol.



cliché M.-A GAIDON — *sous-sol de l'habitation avec pilettes d'hypocauste* — A

La pièce annexe

Elle borde l'hypocauste au nord sur toute sa largeur.
Un sol de mortier blanc, de plus faible épaisseur, se rencontre à la hauteur du sol supérieur, disparu, de l
pièce précédente.

Les extérieurs

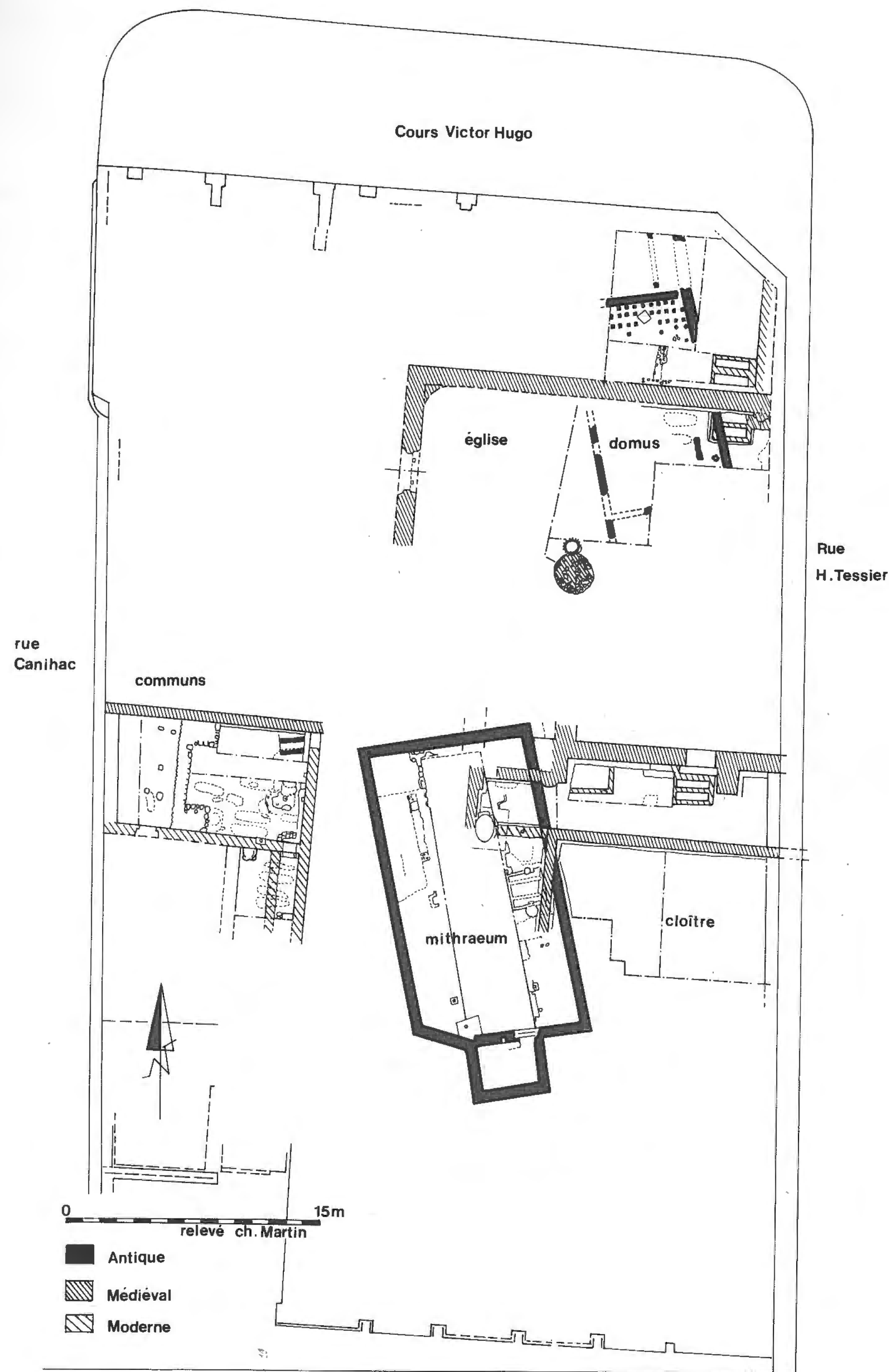
Une cour s'étend au sud-ouest de la zone. Un muret de pierres sèches la borde sur son côté occidental. L
sol n'est pas aménagé. Il s'agit de la grave naturelle.
Un puits est creusé dans le roc calcaire un peu à l'écart, au sud-ouest. L'ouvrage est conçu en pierres d
petit appareil sur un mètre de profondeur.
Un corridor-galerie longe la cour à l'ouest et dessert la pièce à 'hypocauste.
Cet habitat a subi plusieurs remaniements qui ont affecté uniquement les espaces intérieurs.
La pièce annexe est transformée en espace extérieur : petite cour au sol de grave sur le côté oriental d
laquelle s'étend une galerie sur poteaux de bois, dans l'axe du corridor pré-existant.
Puis l'hypocauste est détruit et remblayé, le mur nord est arasé et le puits comblé.
Seule la pièce à hypocauste est alors réutilisée.
Différents sols de mortier se succèdent, en alternance avec des couches de destruction.
Sur chaque niveau de sol se trouve aménagée une plaque-foyer.

Les vestiges de cet habitat appartiennent à un bâtiment à caractère privé. La céramique importante trouvé
in situ, provenant essentiellement du puits, témoigne d'une activité domestique (pichets à eau, assiette
bols, vases à cuire, etc.).
Cette maison, construite en périphérie de la ville pourrait être une "*domus** de type suburbain" (l'isolem
des vestiges coupés de leur contexte par les caves ne permet pas toutefois de restituer de plan d'ensembl

Le caniveau

Placé selon un axe est-ouest, il est conservé sur 1,20 m de longueur.
L'ouvrage mesure 1 m de large.
Un radier de mortier reçoit des pierres de petit appareil qui forment les bordures du caniveau. L'intérieur d
la rigole est constitué d'un mortier lissé sur lequel prenaient place des *tegulae* (tuiles plates). Une rigole
prolonge en direction de l'ouest.

Il devait longer le *Mithraeum**, mais nous ignorons s'il se prolongeait jusqu'à l'habitat ou s'il s'arrêtait un pe
avant.
L'existence du caniveau est peut-être à mettre en relation avec une voie est-ouest qui aurait desservi dan
un premier temps l'habitat découvert au nord-est, puis le *Mithraeum**.



relevé Chr. MARTIN — *plan général du site*

B

Tentative de restitution d'une chronologie

L'habitat privé a livré un matériel céramique abondant, qui permet de proposer une première fourchette de chronologie relative qui sera affinée par la suite.

La construction de la *domus* (maison) peut être placée dans le courant du Ier siècle ap. J.-C., probablement dans la seconde moitié, soit sous Néron, mais plus sûrement sous les Flaviens. L'hypocauste* est détruit au début du IIIe siècle ap. J.-C. Les réoccupations successives s'échelonnent entre le IIIème siècle ap. J.-C. et le VIe siècle ap. J.-C.

L'abandon définitif, marqué par la récupération des matériaux (murs, charpentes, briques,...), est donc largement postérieur à la création de l'enceinte de la ville.

Le caniveau est plus difficile à dater : ce type de construction peut être un réaménagement tardif en bordure de voie. La couche de sédimentation qui le comblait offre un échantillonnage varié de céramiques du Ie au IVe siècle ap. J.-C.

M.-A. G

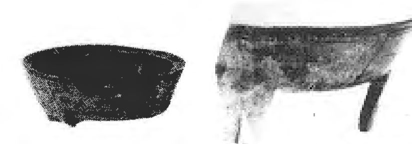
CATALOGUE DES OBJETS TROUVES DANS LA DOMUS

1 - Pot culinaire : céramique
Prov. : puits de la **domus** - 2e moitié du Ier siècle ap. J.-C.
H. : 16 cm - diam. : 13,5 cm
Inv. : 87-1-120

Pot culinaire à pâte gris-beige foncé, à dégraissant très apparent, micacée. Beige foncé à l'intérieur, il est noir par endroits à l'extérieur, traces de son emploi à la cuisson des aliments. Sa surface est finement peignée en particulier sur la partie haute de la panse au-dessus de la carène et au-dessous de la lèvre arrondie.

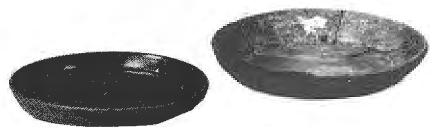
2 - Grande coupe carénée tripode : céramique
Prov. : puits de la **domus** - milieu du Ier siècle ap. J.-C.
H. : 12 cm - l. : 24,5 cm
Inv. : 87-1-125

Céramique à pâte feuilletée, dont l'intérieur, beige rosé, et l'extérieur, presque noir, comportent en surface un engobe* micacé doré.
Au niveau de la carène, la panse se prolonge par trois pieds bifides, dont un a disparu.


3|2

3 - Petite coupe tripode : céramique
Prov. : puits de la **domus** - 2e moitié du Ier siècle ap. J.-C.
H. : 4,5 cm - diam. : 15 cm
Inv. 87-1-124

Céramique à pâte beige foncé à noir, feuilletée. Elle présente une lèvre rentrante ; les pieds ont disparu.



6|4

4 - Assiette : céramique
Prov. : puits de la **domus** - milieu du Ier siècle ap. J.-C.
H. : 3 cm - diam. : 22 cm
Inv. : 87-1-121

Assiette à pâte orangée, finement micacée, dont l'engob rouge a presque entièrement disparu. Le fond est un p ombiliqué tandis que les rebords remontent assez haut, tr légèrement recourbés vers l'intérieur.



1|5
7

5 - Petite cruche : céramique
Prov. : puits de la **domus** - milieu du Ier siècle ap. J.-C.
H. : 19 cm - diam. : 16 cm
Inv. : 87-1-119

Cruche de forme complète en céramique commune à pât dégraissant calcaire, claire et micacée. Son bec trèflé es souligné par une gorge très fine ; son anse est plate et pre naissance à la partie carénée de la panse pour se rattach en haut du col, sous la lèvre. Son fond est plat. Elle compo des traces d'engobe* rouge.

6 - Assiette sigillée : céramique
Prov. : puits de la **domus** - milieu du Ier siècle ap. J.-C.
H. : 3,5 cm - diam. : 18,5 cm
Inv. 87-1-122

Assiette sigillée*, estampillée, produite dans le sud de l Gaule (type Drag. 15/17). Le fond est très ombiliqué e présente au centre, à l'intérieur, une marque de potier sou la forme d'une feuille très allongée.

7- Récipient culinaire : céramique
Prov. : puits de la **domus** - 2e moitié du Ier siècle ap. J.-C
1re moitié du IIe siècle ap. J.-C.
H. : 9 cm - diam. : 9 cm
Inv. : 87-1-217

Petit pot ovoïde à pâte brun clair comportant des oxyde métalliques, très sombre en surface. Il comporte une lèvr finement ourlée et un fond plat très étroit.



8

8 - Vase peint : céramique
Prov. : puits de la **domus** - 2e moitié du Ier siècle ap. J.-C.
H. min. : 7,4 cm + 7 cm
Inv. : 87-1-128

Vase à pâte blanche et décor peint de chevrons rouge orangé, dont le profil présente une suite de saillies carénées alternées de rétrécissements aigus.

9 - Fragment de gobelet à paroi fine : céramique
Prov. : puits de la **domus** - Ier siècle ap. J.-C.
H. : 4 cm - l. : 6,8 cm
Inv. : 87-1-112

Il ne subsiste ici du gobelet que la partie inférieure engobée et sablée à l'intérieur, ornée de feuilles étroites verticales en léger relief évoquant des picots. Au-dessous, une frise de rosettes quadrifoliées*, située entre deux lignes de perles orne la base de la panse.

10 - Gobelet à paroi fine : céramique
Prov. : puits de la **domus** - Ier siècle ap. J.-C.
H. : 5,2 cm - l. : 9,2 cm
Inv. : 87-1-107

Gobelet incomplet, à pâte rose orangé, engobe à l'extérieur et à l'intérieur où il recouvre le sablage ; le décor extérieur est hérité très visiblement des sigillées* produites dans le midi de la Gaule. Trois gorges séparent la lèvre de la panse décorée ; le décor lui-même est cerné en haut comme en bas par un rang de perles. La partie supérieure du décor comporte trois rangées alternées de picots, la partie médiane est ornée d'un registre d'oiseaux dos à dos, circonscrits dans un médaillon de perles, eux-mêmes séparés par un décor cordé vertical. La partie inférieure est décorée d'une frise de bifols* : la forme est archéologiquement incomplète : il manque le pied.

11 - Fragment de gobelet à paroi fine : céramique
Prov. : puits de la **domus** - Ier siècle ap. J.-C.
H. : 4,4 cm - l. : 8 cm
Inv. : 87-1-110

Ce tesson de pâte orangée comporte un engobe* rouge q recouvre à l'intérieur un sablage, et à l'extérieur un décor d rangées de perles en quinconce.



	17	20	
19	14		
12	11	9	10

12 - Fragment de gobelet à paroi fine : céramique
prov. : puits de la **domus** - Ier siècle ap. J.-C.
H. : 5,5 cm - l. : 6,7 cm
Inv. : 87-1-111

Tesson à pâte rose orangé, recouvert d'un engobe* roug à l'intérieur comme à l'extérieur. Le fond du gobelet éta sablé à l'intérieur, et le sablage est visible ici en bas de l

roi du vase. Le décor est composé de deux rangs de fols* circonscrits par un cordon horizontal. Une couronne éléments végétaux schématisés (bifols et perles) semble e séparer horizontalement. Au bas de la panse, le décor onsiste en bâtonnets obliques cordés. Une ligne de perles mite le décor à la base.

3 - Fragment de paroi fine : céramique
rov. : puits de la **domus** - 2e quart du Ier siècle ap. J.-C.
. : 5,4 cm - l. : 9,7 cm
nv. : 87-1-108

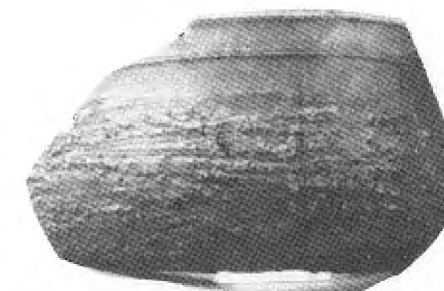
ragment de panse de gobelet à pâte très claire, engobée en urface sur sablage qui apparaît aussi bien à l'intérieur qu'à xtérieur.

4 - Tesson décoré à paroi fine : céramique
rov. : puits de la **domus** - Ier siècle ap. J.-C.
. : 4,5 cm - l. : 6,3 cm
nv. : 87-1-109

e tesson de pâte rouge sombre tirant sur le gris comporte un engobe métallescent*. La lèvre fine est séparée du décor ar trois gorges. Le décor lui-même est composé de deux ladiateurs en sens opposé inscrits dans des métopes essinées par un motif cordé et séparées entre elles par une ampe ornée à son extrémité d'une feuille. Production du idi de la Gaule.
* Les monnaies sont toutes présentées chronologiquement en fin de catalogue.

15 - Petite coupe de sigillée lisse : céramique
rov. : puits de la **domus** - Ier siècle ap. J.-C.
H. : 3,5 cm - diam. : 8 cm
nv. : 87-1-102

éramique sigillée* produite dans le sud de la Gaule (type rag. 24/25)* comportant un bandeau orné de guillochures.



13

16 - Petite coupe de sigillée lisse : céramique.
Prov. puits de la **domus** : 1er s. ap. J.-C.
H. 3,4 cm ; diam. 8 cm
Inv. : 87.1.103

Céramique sigillée* produite dans le sud de la Ga
(typeDrag. 27)* comportant une panse dont le galbe
dédouble.

17 - Gobelet : céramique
Prov. : puits de la **domus** - IIe siècle ap. J.-C.
H. : 5 cm - diam. : 9 cm
Inv. 87-1-105

Gobelet à pâte beige clair recouvert d'un engobe* rou
foncé, métallescent (à reflets métalliques) par endroits.
gobelet, caréné presque à mi-hauteur, comporte, après u
gorge soulignant la lèvre, un décor fait de deux rangées
lunules en relief, à la barbotine*. Son pied, étroit, est nett
ment marqué.

18 - Gobelet à paroi fine : céramique.
Prov. : **domus** - 70-150 ap. J.-C.
H. : 12 cm - diam. : 10 cm
Inv. : 87-1-118

Gobelet à paroi fine produit dans le centre de la Gaule. S
pâte chamois, est légèrement micacée ; il présente, e
surface, un décor dit "à l'épingle" fait de barbotine*,
précisément une sorte de treillage. Il est couvert d'un e
gobe* brun sombre, encore présent à l'intérieur et à la ba
de la panse.
Cette forme de gobelet se développe à partir de la pério
pré-flavienne, mais sa production ne dure pas.



18

19 - Gobelet à paroi fine : céramique
Prov. : puits de la **domus** - Ier siècle ap. J.-C.
H. : 5,4 cm - diam. : 9,5 cm
Inv. : 87-1-106

Gobelet, à pâte orange et engobe* orangé bru métallescent par endroits. Un bandeau bordé de de gorges cerne la lèvre ; la panse est décorée de trois ran de rosettes à quatre feuilles séparées chaque fois par u décor cordé vertical, et un rang de perles sépare chac des rangs du décor. L'ensemble se termine en partie bas par un cordon circulaire orné à intervalles réguliers d'u perle. La forme est incomplète : il manque le pied.

20 - Gobelet de paroi fine : céramique
Prov. : puits de la **domus** - 1re moitié du Ier siècle ap. J.-C.
H. : 5 cm - diam. : 10 cm
Inv. : 87-1-104

Gobelet à pâte orangée claire, à engobe* orange pl foncé, à l'intérieur comme à l'extérieur. L'intérieur d gobelet est sablé, tandis que l'extérieur comporte un déc moulé composé d'éléments végétaux répartis sur la pan de part et d'autre d'une ligne de perles ; cette par décorée est elle-même bordée en partie supérieure d'u autre rang de perles, juste au-dessus de trois gorges qui séparent de la lèvre elle-même. Sous ce bandeau à déc végétal, le décor est composé de sept rangs de perl concentriques autour de la base très étroite. L'influence d décor des sigillées* (Drag. 39) se fait nettement sentir ic

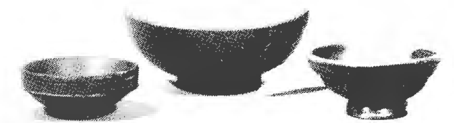
21 - Tesson de sigillée décoré : céramique
Prov. : **domus** - 2e moitié du Ier siècle ap. J.-C.
H. : 8,2 cm - l. : 12 cm
Inv. : 87-1-123

Tesson de sigillée* produite dans le sud de la Gaule, à pâ très calcaire (type Drag. 29B)*. Il appartient à u céramique de forme carénée, qui présente deux rangs d décor, dont l'un est ici très visible, sur le bandea supérieur : il comporte une frise répétitive d'élémen végétaux schématisés inscrits sous un arceau.


21

22 - Bol de sigillée : céramique
Prov. : **domus** - vers 40 ap. J.-C.
H. : 5 cm - diam. : 7,3 cm
Inv. : 87-1-101

Bol de sigillée lisse hémisphérique, dont il n'est conservé que la moitié, (type Ritt. 8).
Les différents types de céramiques font référence à des typologies établies par les archéologues.


15| 22 |16

23 - Vase balustre à décor estampé : céramique
Prov. : caniveau - Ier siècle ap. J.-C.
H. : 9,5 cm - diam. : 8,5 cm
Inv. : 87-1-114

Idem.

24 - Vase balustre à décor estampé : céramique
Prov. : caniveau - 1er quart du Ier siècle ap. J.-C.
H. : 7,5 cm - diam; : 8,4 cm
Inv. : 87-1-115

Même type de vase, à pâte grise, très pâle, qui apparaît très sombre en surface. Le tambour présente cette fois un décor de trois petits godrons verticaux alternés avec trois palmettes estampées, verticales également. Ce vase est incomplet : sa base manque.

25 - Vase balustre à décor estampé : céramique
Prov. : caniveau de - Ier siècle ap. J.-C.
H. : 9,5 cm - diam. : 8,5 cm
Inv. : 87-1-113

Ce type de vase à pâte grise a la particularité d'avoir un col plus étroit en haut qu'à la base, où il s'élargit pour se rattacher à la panse. Il est, malgré tout, en net retrait par rapport à cette panse qui se présente sous la forme d'un tambour décoré par estampage de petits godrons obliques. Le pied, très étroit, se détache nettement du corps du vase.


23| 24 |25


26

26 - Gobelet à paroi fine : céramique
Prov. : caniveau de - début du Ier siècle ap. J.-C. (?)
H. : 9,4 cm - l. : 6,3 cm
Inv. 87-1-117

Gobelet incomplet car il manque la lèvre. Céramique à pâ grise engobée* marron clair à l'intérieur et à l'extérieur, pl foncée dans la partie inférieure plus étroite. Le pied est étr mais nettement indiqué.


27

27 - Fragment de récipient décoré : céramique
Prov. : caniveau - début du IIe siècle ap. J.-C.
H. : 8,3 cm - l. : 11 cm
Inv. : 87-1-116

Panse arrondie d'un récipient à pâte rouge fine, engobée noir sur les surfaces intérieure et extérieure. La moi supérieure est lisse, hormis une bande guillochée. U gorge la sépare de la partie inférieure, ornée de rosette onze pétales, entre lesquels se détachent, placées en q conce, de toutes petites rosettes.


28 | 31 | 30

28 - Nécessaire de toilette ; bronze
Prov. : **domus** ; époque gallo-romaine
L. 4,8 cm
Inv. 87.1.202

Un même rivet maintenait un cure-oreille avec une pe cupule ronde à son extrémité, une pince à épiler ornée deux incisions verticales et une petite spatule (à fard ?).

29 - Alène ; bronze
Prov. : **domus** ; époque gallo-romaine
L. 13 cm (à l'orgine env. 15 cm)
Inv. 87.1.201

Alène ou grosse aiguille à chas rectangulaire de gran taille ;elle est "spatulée" à son extrémité large.

30 - Epingle ; os
Prov. : **domus** ; époque gallo-romaine
L. 8,6 cm
Inv. 87.1.199

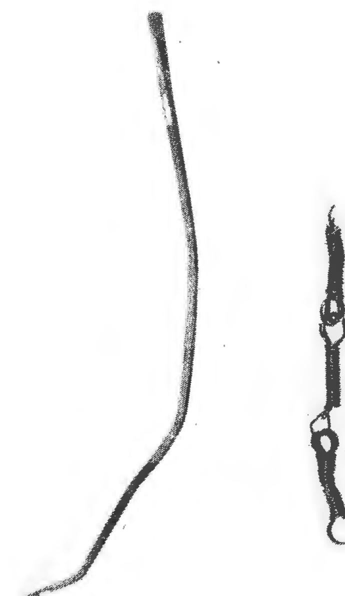
Epingle en os dont l'extrémité la plus épaisse est en forme de bulbe, et comporte une gorge fine.

31 - Manche de couteau pliant ; os
Prov. **domus** ; époque gallo-romaine
L. 6 cm ; l. 2 cm ; ép. 2 cm
Inv. 87.1.200

Manche de forme balustre, percé aux deux tiers de sa hauteur d'un trou circulaire d'un diamètre de 0,5 cm. La partie arrière, rectiligne, comporte une fente profonde, sur toute sa hauteur, destinée à recevoir la lame du couteau. L'avant présente un décor bombé et lisse dans sa partie supérieure, animal pour la partie inférieure : il s'agit de deux pattes de lion. Les côtés, sous forme de tiges, qui viennent se joindre à la base se terminent de chaque côté par une feuille très découpée à relief accentué. L'extrémité supérieure de cet élément a disparu. Le décor évoquait vraisemblablement un griffon, dont la tête a disparu.

32 - Chaînette ; bronze
Prov. **domus** ; époque gallo-romaine
L. 7,4 cm
Inv. 87.1.203

Morceau de chaîne (bracelet ou collier) formé d'éléments articulés entre eux (ici : trois). Chaque élément est constitué de trois fils de bronze filetés sur une longueur de 1,9 cm, laissant passer à chaque extrémité une boucle de 0,6 cm de diamètre environ.


29 | 32

33 - Manche de couteau ; ivoire et fer
Prov. : puits de la **domus** ; époque gallo-romaine
Manche : L. 5,2 cm ; l. 2,2 cm ; ép. 0,7 cm
L. totale avec début de la lame : 8 cm
Inv. 87.1.198

Manche décoré en ivoire comportant dans la partie inférie
un rivet très apparent sur les deux faces.
Le décor de l'extrémité du manche, très découpé, se v
lisiblement de profil et évoque une sorte de griffon, poitr
en avant, à tête de chouette (?) et arrière-train
mammifère. Le manche se poursuit par une partie aplati
légèrement courbe, décorée sous l'arrière-train de l'ani
de deux rangées verticales et accolées de denticu
extrêmement fins. La virole et le début de la lame du coute
existent encore.
Le style de l'objet semble tardif.

LE MITHRAEUM DU BAS-EMPIRE

LES CULTES ORIENTAUX DANS LE MONDE ROMAIN

C'est principalement l'extension de l'empire romain qui provoque une pénétration progressive des cultes orientaux en Occident. Deux facteurs ont particulièrement joué en faveur de ce phénomène : d'une part, les soldats postés en Asie Mineure et d'une manière générale le long des frontières vers la fin du Ier siècle ap. J.-C., et d'autre part la prépondérance économique de l'Orient sur les marchés industriels et commerciaux. A cela viennent s'ajouter de nouvelles facilités de communication qui contribuent sous les Flaviens à favoriser davantage le déplacement des marchands asiatiques et celui des esclaves orientaux vers l'Afrique, l'Italie, la Gaule, les pays danubiens et l'Espagne. De ce fait, la politique romaine doit compter avec ce nouveau brassage de populations. Les marchands et les soldats qui servent de missionnaires aux religions orientales (cultes d'Attis, de Cybèle, d'Isis ou de Mithra), introduisent ces nouveaux cultes dans les ports et les places commerciales. Quant à l'influence des esclaves, elle n'est pas négligeable : très bien introduits au sein de la société romaine, ils se retrouvent à la fois dans les maisons urbaines, dans les domaines ruraux, ou, plus fréquemment encore dans le cas des affranchis, dans les services publics et l'administration.

Dans un premier temps, le culte de Cybèle (Magna Mater) et d'Attis jouit d'une situation privilégiée, étant reconnu officiellement.

Au IIe siècle ap. J.-C. seulement explose l'engouement pour le culte de Mithra. Commode se fait initier aux mystères, et cette conversion a un très grand retentissement.
Le vif intérêt pour ce type de religion provient en fait de ce qu'il répond à un besoin de spiritualité particulièrement insatisfait à cette époque.

Le panthéon romain n'est plus qu'un support aux souhaits tangibles d'une population assoiffée en réalité de nouvelles valeurs éthiques. Le pouvoir purificateur de ces rites, l'indépendance de ces croyances par rapport au pouvoir central, le nouvel idéal proposé contribuent à favoriser cet engouement soudain. Ces religions touchent tout à coup les individus, et non plus de façon stéréotypée les différents groupes sociaux dans un système hiérarchisé. Il faut ajouter à cela l'attrait troublant de mystères qui provoquent tantôt l'effroi, tantôt l'extase par les processions, les fêtes, les chants, tantôt enfin, l'espérance ultime : celle du salut de l'âme.

A la fin du IIIe siècle ap. J.-C., le culte de Mithra domine les autres religions orientales et son importance ne cessera de croître jusqu'au IVe siècle ap. J.-C. au moins, moment où le christianisme devient religion d'état.

A. Z.

LE CULTE DE MITHRA

Sa diffusion a suivi le même cheminement que les cultes orientaux en général, en remontant à partir de côte méditerranéenne la vallée du Rhône jusqu'à Genève. Des traces de sa pénétration en Gaule retrouvent aussi à Narbonne, près de Montpellier, à Aix-en-Provence, Arles, Bourges, Saint-Andéol, Vais Vienne et Lyon..., sous forme de reliefs, d'inscriptions à dédicace ou de vestiges des temples eux-mêm Les régions orientales situées assez près des routes frontalières rhénanes sont davantage touchées par phénomène et les *mithraea* y ont été retrouvés en assez grand nombre.

Au début les pratiques religieuses relatives au culte de Mithra ne concernent qu'une minorité, puis cet religion connaît un succès grandissant parmi les soldats. Les sectateurs de Mithra devaient en eff respecter une discipline morale faite d'ascétisme et même de souffrance : pour aboutir à la renaissance l'âme, ils devaient passer par les différents grades de l'initiation qui exigeait de subir sept sortes d'épreu dont le caractère particulier engendre l'exclusion des femmes. En effet, le troisième grade d'initiation ét appelé le "grade du militaire".

Deux aspects importants de ce culte ont présidé à son succès : c'est la seule religion monothéiste avec christianisme vers laquelle la population se tournait de plus en plus à cette époque ; c'est aussi la seu religion qui non seulement prônait la recherche de la perfection, mais également expliquait l'existence forces du mal sous forme d'une divinité malfaisante des ténèbres. Ainsi, l'homme ne pouvait espé atteindre le bonheur suprême dans l'au-delà qu'en respectant les contraintes rituelles, et en sorta victorieux du combat que menaient les envoyés célestes accompagnant Mithra contre les esprits d ténèbres qui s'arrachaient son âme. On croyait à deux puissances, l'une maléfique, l'autre bénéfique qui partageaient le monde. Enfin, régnait parmi les sectateurs et les initiés un esprit de corps qui les liait en u "fraternité" faite de loyauté, de respect et de sincérité mais aussi d'autorité. Ils tentaient à travers ce cu d'atteindre au règne exclusif du Bien en obéissant aux commandements rituels, malgré la grande armée d démons, et malgré les corrupteurs, tentateurs, menteurs. Mithra était le dieu de la vérité et de la justic invoqué comme garant des serments et des engagements.

Si la hiérarchie sociale n'avait pas d'importance dans le culte de Mithra, la hiérarchie religieuse y était bi affirmée : il fallait distinguer les simples fidèles des dignitaires ayant des responsabilités directes. L'initiati était, en elle-même, fort complexe. Avant même de pouvoir pénétrer dans le *mithraeum* enterré ou tout moins caché (*spelaeum**), le postulant devait subir des entretiens, des épreuves d'endurances physiqu et psychologiques. Pour son baptême, il devait se dévêtir complètement. L'endurance au froid et au f faisait partie des épreuves les plus importantes, ces deux éléments se rattachant, en effet, aux deux forc opposées.
Les deux compagnons de Mithra qui symbolisaient respectivement le soleil à son lever et à son couch la vie et la mort, témoignent encore de ces forces contraires qui coexistaient dans le culte de Mithra.
Le feu était opposé à l'eau. De ce fait, la purification ne pouvant se faire avec l'eau par ablution, c'est de mi que l'on enduisait rituellement les mains du sectateur*.
Mais ce qui fit la réputation de ce culte est indéniablement dû au taurochtone*, sacrifice du taureau, ri auquel était associé un certain nombre d'animaux (serpent, corbeau, chien, scorpion...). A l'origine le sa du taureau, siège de l'énergie vitale, était utilisé pour la purification.
Alors que les simples fidèles étaient accueillis dans la nef centrale, et assistaient à la scène dans une attitu

plus ou moins extatique, les initiés, allongés sur les banquettes latérales, absorbaient les aliments rituels qui les menaient à la vie spirituelle.

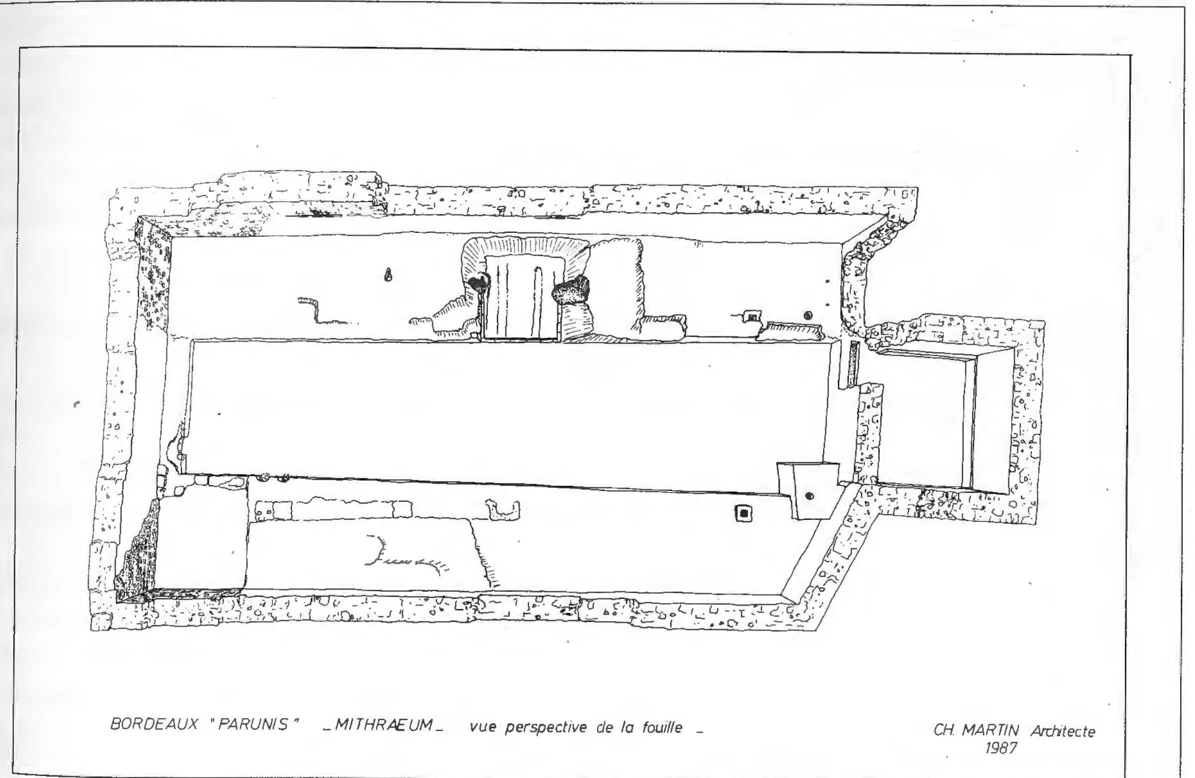
La renommée de cette religion tient à ce qu'elle appartenait aux cultes à mystères, et qu'elle a été la première à présenter une nouvelle vision du monde.

A. Z.

AU IIIe SIECLE : UN MITHRAEUM A BORDEAUX

Situation et contexte

Le *Mithraeum* se trouvait au centre de l'emprise de la fouille, sous le cloître du couvent des Grands Carmes (galeries septentrionale et occidentale, et jardin) dont les fondations ont provoqué de nombreuses perturbations.
La découverte de ce sanctuaire est exceptionnelle. Le sous-sol urbain est souvent très remanié. Lors de la construction des caves à la fin du XVIIIe et au XIXe siècles une grande partie des structures pré-existantes a été détruite sur une hauteur de 3,50 m à 4 m, réduisant ainsi à néant les témoignages préservés dans accumulation des remblais entre l'époque romaine et l'époque médiévale. Le sanctuaire ne doit en fait sa sauvegarde qu'au principe même de sa construction.



dessin Chr. MARTIN — *dessin en éclaté du mithraeum* — C

Le Mithraeum

Il s'agit d'un bâtiment enterré, construit sur un terrain pente d'est en ouest. La partie supérieure du socle calc est décaissée sur une hauteur maximale de 2,60 m. L'ac au sanctuaire se trouve ainsi au même niveau que caniveau de la *domus**. La construction est orientée se blement nord-sud, suivant l'axe déjà défini par l'habitat pr pré-existant. Le bâtiment occupe une surface d'environ 2 m². Il se présente comme une construction sub-recta laire, flanquée d'une pièce annexe au sud.
Les murs sont en *opus mixtum* : parements de pierres petit appareil* régularisés par des arases de briques, de p et d'autre d'un blocage* avec des chaînages d'angle* moyen appareil. Ils apparaissent revêtus d'un enduit* s lequel sont, dans la salle principale, sur le mur nord, de vestiges de peinture à motifs géométriques (bandes rou et jaunes) ou symboliques (sortes de flammes dans l'axe la nef).

La pièce principale

Elle mesure extérieurement 18,40 m de long sur 10,30 m large excepté sur son côté sud-ouest où le mur se prése en pan coupé.
Elle se divise en trois parties : une nef centrale, partie la pl large (4 m), et deux banquettes latérales de large irrégulières (2,50 m à 2,90 m), surélevées en moyenne 0,77 m au-dessus du sol de la nef.
Aucun aménagement intérieur (sols, supports) ne subsis car tous les matériaux ont été récupérés avant et après s destruction. Néanmoins les observations archéologiqu permettent d'établir certaines données.
Un escalier de dix marches (dont l'arrachement se voit nettement sur l'enduit du mur), placé dans l'angle nord-ouest, conduit à cette salle. La marche inférieure, seul vestige conservé, est constituée de pierres plates liées au mortier.
Le niveau du sol disparu des banquettes peut être restit d'après la limite inférieure de l'enduit des murs en ressau Une série de supports, de section carrée, rythme les ban quettes, comme en témoignent les bases de deux d'ent eux, encore en place (une pierre calcaire, percée en so centre d'une cavité quadrangulaire).



cliché M.-A. GAIDON *le mithraeum* D

Trois aménagements particuliers sont à noter :
- Le centre de la banquette orientale est excavé jusqu'au niveau du sol de la nef. Des rainures disposées à angle droit, enduites de mortier, suggèrent l'existence d'une structure légère aménagée au-dessus d'un système de deux trous tronconiques.
- Un petit *podium* est édifié au sud contre la banquette occidentale et le mur de la pièce annexe. Deux trous de poteaux sont pratiqués en vis-à-vis sur les banquettes, au sud, à environ 1 m des murs.
- Une porte étroite (0,80 m) désaxée par rapport à la nef, ouvre au sud sur la pièce annexe.

La pièce annexe

De petite dimension (extérieurement 4,70 x 3,30 m), son sol est surélevé par rapport à celui de la nef, mais à la même hauteur que celui des banquettes.

L'appareillage des murs est enduit mais vierge de toute peinture. Deux crampons de fer et deux trous subsistent sur le mur sud, attestant un décor disparu.
Une plinthe en saillie souligne le bas des murs. Elle est plus marquée sur le mur oriental.

Une niche apparaît encore dans le mur nord.
Ce mur n'appartient pas à la construction initiale. Dans un premier temps, cette pièce surélevée ne serait qu'un simple *podium* sur lequel était présentée la statuaire mithriaque.
Une trace de sablière sous la porte et sous le mur suggère néanmoins qu'une cloison en bois pouvait fermer l'espace avant l'élévation du mur.

Une voûte en arc surbaissé vraisemblablement peinte d'un fond noir parsemé de taches bleues (représentation symbolique de la voûte céleste) couvrait cette pièce.

Originalité du sanctuaire

Ses dimensions le classent dans la catégorie des grands *Mithraea* de Gaule romaine.
La conception du *Mithraeum* de Bordeaux, n'est pas originale mais reprend des données caractéristiques :
- le bâtiment est presque complètement enterré.
- une division tripartite de l'espace est soulignée par la présence de piliers sur les banquettes, et reprise au niveau du plafond.
- Il comprend une sorte de niche surélevée au fond de la nef ; une disposition similaire existe dans de nombreux sanctuaires : en Allemagne (Koenigshoffen, Wiesbaden, Trier), en Alsace (Biesheim), en Italie (Ostie), en Grande-Bretagne (en forme d'hémicycle à Londres).
- Dans ce santuaire le culte de *Mithra* n'est associé à celui d'aucune autre divinité. Le *Mithraeum* a été conçu dès le départ comme tel, il ne s'intègre pas dans une construction pré-existante, comme c'est parfois le cas ailleurs.
Toutefois, il respecte les directions principales d'urbanisme du quartier (notamment celle de la *domus*).

Chronologie

Nous ne possédons aucun élément chronologique significatif pour dater la construction du bâtiment.
Cependant, un lot de monnaies, trouvé dans la pièce annexe sous la plinthe, marquant le niveau du sol

disparu, atteste une occupation de la seconde moitié du IIIe siècle.

Après une première phase de destruction au cours de laquelle les sols des banquettes sont arraché[s] *Mithraeum* est réoccupé durant la première moitié du IVe siècle, pour être détruit dans le courant d[e] seconde moitié de ce même siècle.
Tous les matériaux périssables (bois) ou réutilisables (briques, tuiles, etc.) sont systématiquem[ent] récupérés à l'exception du bas des murs et des statues. Toutefois, l'absence de taurochtone* condu[it à] supposer qu'il a pu être dérobé, ou réduit à l'état fragmentaire puis dispersé.
Ces indices confrontés à l'étude stylistique des sculptures, permettent de supposer qu'il s'agit d'[un] *Mithraeum* relativement précoce, construit au début du IIIe siècle ap. J.-C., et démoli un siècle après.

M.-A.

CATALOGUE DES ŒUVRES LAPIDAIRES TROUVEES DANS LE MITHRAEUM



36 | 35 | 34

34 - Autel votif ; calcaire coquillier
Prov. : petite pièce axiale du **mithraeum** ; IIIe s. ap. J.-C.
H. 46,5 cm ; l. 24 cm ; ép. 25 cm
Inv. 87.1.49

Autel votif de petites dimensions, mais haut et étroit, qui présente une base importante (12,5 cm de hauteur) comportant un large bandeau et une doucine*. La moulure supérieure n'existe que sur trois côtés ; elle est haute aussi, mais contrairement à celle de la base, à peine saillante ; il s'agit d'un étroit bandeau et d'une doucine* en méplat*. Le sommet de l'autel est orné d'une cupule très peu profonde et vaguement rectangulaire.

35 - Autel votif ; calcaire coquillier
Prov. : petite pièce axiale du **mithraeum** ; IIIe s. ap. J.-C. (?)
H. 17 cm ; l. 10,5 cm ; ép. 8,5 cm
Inv. 87.1.61

Ce tout petit autel comporte un bandeau large et assez saillant à chaque extrêmité. Le sommet est creusé en biseau de façon à former une sorte de grande cupule rectangulaire. Des traces de polychromie sont encore visibles sur deux des faces de cet autel : le rouge sombre se retrouve sur l'un des petits côtés (trois bandes parallèles dans le sens vertical et toute la surface des deux bandeaux en saillie), et sur la face arrière, sculptée moins finement (deux bandes parallèles horizontales juste au-dessus du bandeau inférieur et juste au-dessous du bandeau supérieur).

36 - Autel votif ; calcaire coquillier
Prov. : petite pièce axiale du **mithraeum** ; IIIe s. ap. J.-C.
H. 42 cm ; l. 42 cm ; ép. 36 cm
Inv. 87.1.47

Cet autel est de taille nettement plus importante que les deux autres mais il est également orné de deux bandeaux, à la base et au sommet, taillés en biseau.

37 - Autel ; calcaire
Prov. **mithraeum** ; première décennie du IIIe s. ap. J.-C.
H. 1,05 m ; l. 0,59 m ; ép. 0,27 m
Inv. 87.1.48

Cet autel comporte une niche où apparaît en haut relief un personnage à tête de lion (léontocéphale), debout et légèrement déhanché. Il tient dans sa main gauche une clé dont le panneton est dressé vers le haut. Autour de ses jambes s'enroulent des serpents. Ces reptiles, dont les têtes à crêtes se font face, ouvrent leurs gueules un peu léonines. Les pieds griffus du personnage sont ceux d'un lion. Les quatre doigts du pied droit sont rubéfiés, sans doute par la flamme d'une lampe posée devant l'autel.
La niche est encadrée par deux pilastres aux chapiteaux corinthiens dont les acanthes sont assez frustres. Couronnant l'autel, une sorte d'entablement, encadré par deux balustres latéraux à feuillage, est orné d'un fronton curviligne, entre deux fleurons. Au sommet, une cupule de 0,16 m de diamètre est creusée. Sur les côtés de l'autel sont sculptées à gauche une aiguière inclinée vers l'avant et à droite une sorte de patère.
La facture du décor végétal, ainsi que le modelé du corps sont sommaires, néanmoins une certaine force émane du personnage.
Cette figuration léontocéphale* enlacée par des serpents est fréquente dans l'iconographie mithriaque. Toutefois, il existe de nombreuses variantes du thème. La sculpture découverte à Bordeaux possède des analogies avec les autres léontocéphales* ; notamment le caractère terrifiant de la tête de lion à la gueule ouverte dont l'effet était vraisemblablement accentué par un éclairage en partie basse. La signification de la tête de lion est double : elle symbolise le quatrième grade du mystère mithriatique dont l'élément est le feu, la gueule ouverte peut aussi être interprétée comme celle du temps vorace.
La clé tenue par le personnage est un élément quasi permanent dans cette iconographie. Il s'agit soit de la clé ouvrant les portes correspondant aux sept degrés d'initiation des mystères mithriaques, soit de la clé du dieu **Janus*** qui ouvre et ferme l'année.
Le léontocéphale* de Bordeaux comporte aussi des caractères iconographiques tout à fait originaux. C'est l'un des très rares exemples de léontocéphale déhanché. Les autres représentations de ce personnage sont pour la plupart en position frontale assez hiératique.
Le plus souvent, un seul serpent enserre le corps du léontocéphale* en formant trois ou six circonvolutions. L'exemple bordelais se distingue par la présence de deux reptiles, chacun d'eux s'enroulant une fois et demie autour de chaque jambe. Cela pose un problème pour l'interprétation. En effet, si le serpent symbolise la terre, ses circonvolutions ont une signification bien particulière. Six spires désignent la course apparente du soleil d'un solstice à l'autre ; dans le cas de trois spires, celle du centre représente l'équinoxe et celles du bas et du haut les solstices d'hiver et d'été. A Bordeaux, y a-t-il bien relation avec les phénomènes solaires ?
Presque tous les léontocéphales* possèdent une ou deux paires d'ailes accolées dans le dos. Elles symbolisent l'air mais aussi les saisons. Il est assez exceptionnel que celui-ci n'en possède aucune, aussi l'hypothèse d'ailes peintes au fond de la niche demeure plausible. Quant à l'aiguière, sculptée sur le côté gauche de l'autel, faut-il y déceler une évocation de l'eau ? Sur la plupart des léontocéphales*, on note l'absence d'un symbole de l'eau, peut-être parce que l'eau s'oppose au feu qui est l'élément du grade du lion.
Enfin, alors que les léontocéphales* sont généralement des statues isolées, ce relief est sculpté sur un autel.
Plusieurs identifications peuvent être retenues : **Ahriman**, le dieu Iranien des ténèbres, **Chronos-Saturne** le dieu gréco-romain du temps vorace, **Aiôn**, le temps infini cyclique ou éternité.
Ainsi divinité du temps, il peut également être mis en relation avec le quatrième degré d'initiation au culte : celui du lion. En effet, les attributs du personnage : serpents, masque du lion, clé, ont, semble-t-il, un double sens.

38 - Cautès ; calcaire coquillier
Prov. : **mithraeum** ; IIIe s. ap. J.-C.
H. 1,07 m ; l. 0,50 m ; ép. 0,24 m
Inv. 87.1.46

Cautès, qui symbolise le lever du soleil, tient rituellement une torche levée. La statue de ce compagnon de Mithra est acéphale, mais reste très identifiable non seulement à cause de l'habit oriental qu'il porte, mais également à cause de la


38

posture. Cautès a, selon la tradition, son avant-bras gauc replié en diagonale vers sa droite, tenant la torche dress et la jambe droite repliée vers la gauche épousant la mê diagonale. Ici le bras gauche, bien qu'incomplet, suggè très visiblement cette posture du dadophore*. Une perfo tion profonde dans l'avant-bras gauche devait facili l'ajustement de la partie manquante du bras. De même, de trous situés sur l'abdomen et tout en haut de la poitri devaient permettre de maintenir solidement contre le pe sonnage, par des goujons, la torche sculptée. Quant au bra droit, qui devait soutenir plus haut la torche dressée, il presque entièrement disparu.
Cautès est vêtu du costume oriental : **chiton*** et **chlamyd** retenue à l'épaule droite par une grosse fibule dont on n discerne que le contour. Les plis du vêtement sont épais suggèrent le lourd drapé du manteau, particulièremen l'endroit où il se relève, sur l'avant-bras gauche. Les plis à la fois plus profonds et plus serrés du **chiton** évoquent a contraire un tissu plus souple, ce que viennent confirme plissé situé juste au-dessous de la taille, et cel extrêmement fin, du tissu qui moule la cuisse droite. Ceux q se dessinent sur le mollet suggèrent un pantalon serr Cautès était vêtu d'un **anaxiride***.


39

39 - Cautopatès ; calcaire
Prov. **mithraeum** ; IIIe s. ap. J.-C.
H. 1,24 m ; l. 0,47 m ; ép. 0,28 m
Inv. 87.1.50

Cautopatès, deuxième compagnon de Mithra, tient un torche baissée et symbolise le coucher du soleil. Il es représenté selon la tradition sous l'aspect d'un adolesce joufflu et imberbe, les boucles de sa chevelure dépassant bonnet phrygien. Sa posture est l'inverse de celle d Cautès : il a le corps légèrement tourné du côté gauch tandis que sa tête reste droite, car c'est en main gauche qu tient la torche baissée. Il a la main droite appuyée su l'extrémité effilée de la torche, les doigts reposant sur so avant-bras gauche. L'autre partie de la torche, située plu bas, a disparu. Il a donc le bras gauche dans le prolongem du corps et le bras droit replié vers la main gauche, tandis qu sa jambe gauche est repliée selon la diagonale inverse, ve la droite. Il porte les mêmes vêtements de type oriental, ave

chlamyde* maintenue à l'épaule par une grosse fibule ronde. Le bas des manches est resserré par un galon, et, contrairement à la sculpture de Cautès, son costume est retenu par une deuxième ceinture à mi-hauteur de la poitrine. On discerne sur chaque cuisse les extrêmités effrangées de sa ceinture bordée de galons. Des restes importants de polychromie subsistent : rouge sur le bonnet phrygien (le pigment recouvre la cassure de la pointe) et sur la **chlamyde***, bleu vert sur le chitôn, bleu ceruléen aux extrêmités de la ceinture, noir pour les yeux.

Si le soin apporté dans la sculpture du dadophore* est évident, il y apparaît cependant quelques maladresses : proportions mal respectées (mains trop importantes), légère dissymétrie des yeux (le trépan a dû riper au coin interne de l'oeil gauche), boucles de la chevelure assez lourdes.

40 - Relief de la naissance de Mithra ; calcaire
Prov. : **mithraeum** ; IIIe s. ap. J.-C. (?)
H. 30,5 cm ; l. 34 cm ; ép. 23 cm
Inv. 87.1.63

Relief en ronde-bosse illustrant la naissance du dieu Mithra qui surgit des rochers, symbole de la roche mère.

En effet, l'histoire veut que des bergers aient vu Mithra faire irruption de derrière les rochers et qu'ils aient eu la sensation d'assister ainsi à sa naissance.
On peut donc voir le torse nu de Mithra, très bien modelé. La tête, le bras droit et la main gauche manquent, on ne peut donc pas connaître les attributs qu'il tenait dans chaque main. Les traces d'attache des accessoires qu'il avait en mains laissent supposer leur existence à l'origine.

A l'arrière le modelé du dos est bien dessiné ; le sillon fessier et la région lombaire sont esquissés de façon réaliste pour accuser l'instantanéité de la naissance.

Le rocher, incomplet à la base, devait servir de socle au relief sculpté. Il est complètement évidé et comporte trois gros trous circulaires desquels devait s'échapper un serpent crêté, participant rituel du culte de Mithra. La tête de l'animal procède davantage d'un mammifère, avec une sorte de

museau allongé, un oeil assez profondément enfoncé ; de la gueule ouverte sort un élément ga d'encoches multiples (dentition ? queue de serpent ?). Ces trous pouvaient avoir plusieurs usages : se à l'emboîtement d'éléments sculptés indépendamment en raison de leur fort relief, ou bien laisser appar en partie ce que recelait l'intérieur évidé de la sculpture (lumière ? fumée ? parfum ?...).



40

CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE DES STATUES ET ESSAI D'INTERPRETATION

Contexte archéologique

La statuaire, intégralement liée au culte de *Mithra**, était disséminée à l'intérieur du sanctuaire. Tous les éléments se trouvaient basculés dans une même couche de destruction, formée d'enduits désagrégés.
Le léontocéphale* a été découvert, brisé en deux parties, avec tous les autels votifs dans la pièce annexe.
La naissance de *Mithra** et une "tête" gisaient dans la nef centrale, au sud, au pied du petit *podium* aménagé contre la banquette ouest et le mur de la pièce annexe.
Cautès et *Cautopatès*, les porte-flambeaux, ont été exhumés incomplets dans l'angle nord-ouest de la nef principale. Seule la tête de *Cautopatès* a été retrouvée, dans cette même partie du bâtiment, mais sur la banquette orientale.
La représentation rituelle et habituelle de *Mithra** terrassant le taureau ne figure pas parmi les découvertes.
L'emplacement archéologique des sculptures ne correspond pas à leur place initiale.

Essai d'interprétation

Dans un premier temps, la pièce annexe, sorte de *podium* a pu accueillir le taurochtone* qui ne nous est pas parvenu, traité peut-être en bas-relief ou peinture sur un support plaqué sur le mur sud, les autels votifs, la naissance de *Mithra** et peut être le léontocéphale*. Les dadophores*, trouvés près de l'entrée, pouvaient être disposés sur chaque côté de la nef, au bas de l'escalier, selon une disposition connue dans d'autres *mithraea**, en Gaule germanique par exemple.
Dans un second temps, le mur séparant la nef du *podium* est édifié. Devenue une annexe, sorte de "sacristie", cette pièce perd sa fonction initiale, les autels y sont relégués. Le taurochtone* seul a pu alors être présenté en avant de ce mur, contre un panneau de bois ou de tissu disposé en travers de la nef, et la naissance de *Mithra** posée sur le petit *podium* aménagé au sud-ouest.

M.-A. G.

ESSAI DE RESTITUTION EN ELEVATION DU SANCTUAIRE

Plusieurs hypothèses sont envisageables. Est ici privilégiée celle qui paraît la plus plausible.

Une série de piliers de bois, de section carrée, rythmait les banquettes en bordure du vaisseau central. Disposés parallèlement à l'axe de la banquette orientale, ils étaient désaxés sur la banquette ouest, créant un effet de perspective accentuée sur le fond de la nef. Les écarts variables des cinq poteaux sur le bord de la banquette ouest permettaient aux initiés, couchés sur celle-ci, de suivre le culte sans aucun obstacle visuel.
Au centre de la banquette orientale une structure de bois (*podium*, placard ou autre) occupait la place du pilier central.
Deux sablières hautes, disposées longitudinalement sur ces supports, recevaient le plancher (solivé) d'un étage.

Le plafond entre les poutres pouvait être stuqué sur un treillage d'osier (fascines), simulant la courb voûtes très surbaissées (l'essentiel de la destruction trouvé *in situ* se composait de fragments de stuc La hauteur probable du vaisseau central se situait autour de 4,40 m, et de 3,70 m sur les banqu latérales.

Un étage, situé au niveau du sol extérieur devait compléter l'édifice. Il pouvait accueillir un vestibule, u sacristie ou une cuisine généralement présents dans ce type d'édifice. Cet étage, dont il ne subsistait ri au moment de la fouille, en raison des caves et du cloître du couvent, devait en même temps signale surface le sanctuaire.

M.-A
Ch.

CATALOGUE DES CERAMIQUES TROUVEES DANS LE MITHRAEUM

41- Gobelet à paroi fine ; céramique
Prov. : **mithraeum** ; Ier s. ap. J.-C. (?)
H. 8 cm ; l. env. 6,5 cm
Inv. 87.1.131

Ce gobelet à pâte blanche comporte un engobe* orange vif mat qui s'écaille. La lèvre, aplatie horizontalement, présente un faible bourrelet externe. Le pied manque. Le décor comprend trois rangs espacés de guillochures pratiquées sommairement à l'ongle qui s'étagent sur la panse.



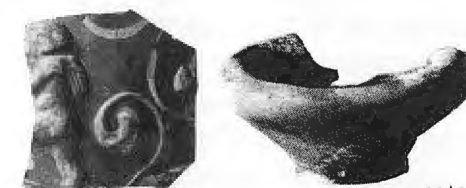
41 | 42

42- Fragment de gobelet à paroi fine ; céramique
Prov. : **mithraeum** ; Ier s. ap. J.-C. (?)
H. 7,5 cm ; l. 8 cm
Inv. 87.1.129

Partie supérieure d'un gobelet à pâte blanche et engobe* orangé à l'intérieur, flammé à l'extérieur avec des teintes allant de l'orangé au noir, en passant par le gris, le rouge sombre et le beige rosé. La lèvre est aplatie horizontalement, très peu saillante à l'extérieur. La partie inférieure du gobelet manque.

43 - Fragment de sigillée décorée ; céramique
Prov. : **mithraeum** ; IIIe s. ap. J.-C. (?)
H. 7,5 cm ; l. 7,5 cm
Inv. 87.1.130

Tesson épais de sigillée* à engobe* grésé clair présentant un décor composé d'un petit génie ailé à gauche, et de rinceaux terminés par des feuilles d'eau à droite.



44 | 43

44 - Lampe à huile ; céramique
Prov. : **mithraeum** ; 2e moitié du IIIème s. ap. J.-C. (?)
H. 4,2 cm ; l. 9,5 cm
Inv. 87.1.187

Lampe à pâte feuilletée beige et à engobe* interne et externe. Le bec manque ainsi que la partie diamétralement opposée ; au bord de cette partie manquante deux ajouts de pâte se discernent à peine : existait-il un tenon de préhension ? Des traces de suie très visibles apparaissent sur la partie supérieure et sur le côté de la lampe.


45

45 - Bol engobé ; céramique
Prov. : dépotoir dans le **mithraeum** ; IIe s. ap. J.-C. (?)
H. 9,1 cm ; l. 16 cm
Inv. 87.1.132

Bol épais à pâte rouge clair, avec engobe* mat de mauvaise qualité à l'intérieur et à l'extérieur. De grande taille, il a une lèvre très arrondie et deux gorges peu profondes mais assez larges à mi -hauteur de la panse. Le pied très étroit se dessine à peine.

APPORT SUR LA CONNAISSANCE DU CULTE DE MITHRA EN GAULE

Ce Mithraeum vient confirmer la diffusion de ce culte oriental jusqu'à Bordeaux, ce que les connaissances antérieures laissaient présumer : diffusion dans les ports et sur le front du *limes* et découverte à Bordeaux, rue Guillaume Brochon, en 1928, d'un serpent enroulé six fois sur lui-même.
En revanche sa situation est tout à fait inattendue d'autant plus que la rue Guillaume Brochon est à l'opposé du cours Victor Hugo, contre l'enceinte du IVe siècle.
Ce sanctuaire revêt un caractère exceptionnel à plusieurs titres :
- il est unique à Bordeaux,
- son plan est archéologiquement complet,
- ses dimensions suggèrent l'importance que pouvait revêtir ce culte à Bordeaux,
- les vestiges mithriaques* étaient jusqu'à ce jour particulièrement rares en Aquitaine, de même que les représentations de la naissance du dieu Mithra sont rares dans la partie occidentale de la Gaule,
- il s'agit d'un sanctuaire précoce datant au plus tard du début du IIe siècle, selon le contexte archéologique,
- la statuaire, remarquablement conservée, permettra d'enrichir l'étude du culte de Mithra.

A.
M.-A.

AMENAGEMENTS MEDIEVAUX ET COUVENT DES CARMES

JARDINS ET DEPOTOIRS DU HAUT MOYEN-AGE

A la fin du Bas-Empire, le *Mithraeum**, partiellement détruit, est à ciel ouvert, tandis que le quartier continue à vivre (*Domus**).

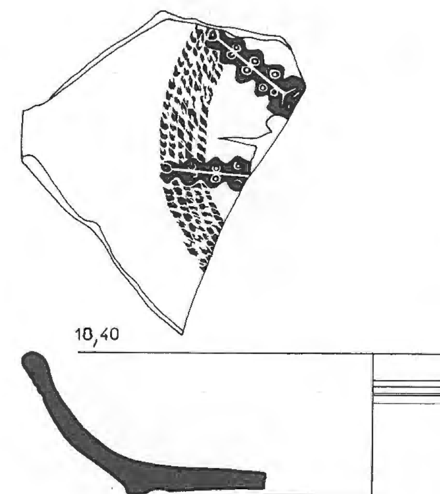
Une fosse est creusée dans la couche de destruction du *Mithraeum**, dans la partie septentrionale du sanctuaire, puis comblée par un dépotoir à la fin du IVe siècle.
Les niveaux sont rehaussés par des remblais et la formation de couches d'humus au Ve siècle.
Une plaque-foyer et un nouveau dépotoir sont aménagés sur celles-ci au-dessus de la partie nord-est du sanctuaire enfoui. Cette dernière occupation a livré une série de céramiques estampées tardives que l'on trouve également dans les niveaux les plus hauts de la cour et de la pièce principale de l'habitat. Après cette période, le terrain est progressivement remblayé et partiellement mis en culture.

M.-A. G.

CATALOGUE DES CERAMIQUES DU HAUT MOYEN-AGE

46 - Tesson de sigillée paléochrétienne ; céramique
Prov. **mithraeum** ; 2ème moitié du Ve s.,
début VIe s. ap. J.-C.
H. 4 cm ; l. 8,8 cm
Inv. 87.1.126

Tesson de D.S.P.* à pâte brun clair un peu feuilletée, couvert d'un engobe brunâtre plus ou moins clair par endroits. La forme appartient à un type d'assiette de petit diamètre à rebord à peine marqué et lèvre arrondie. A l'intérieur le fond est décoré à la molette sur le pourtour, et comporte des palmettes qui situent cette production dans la région.



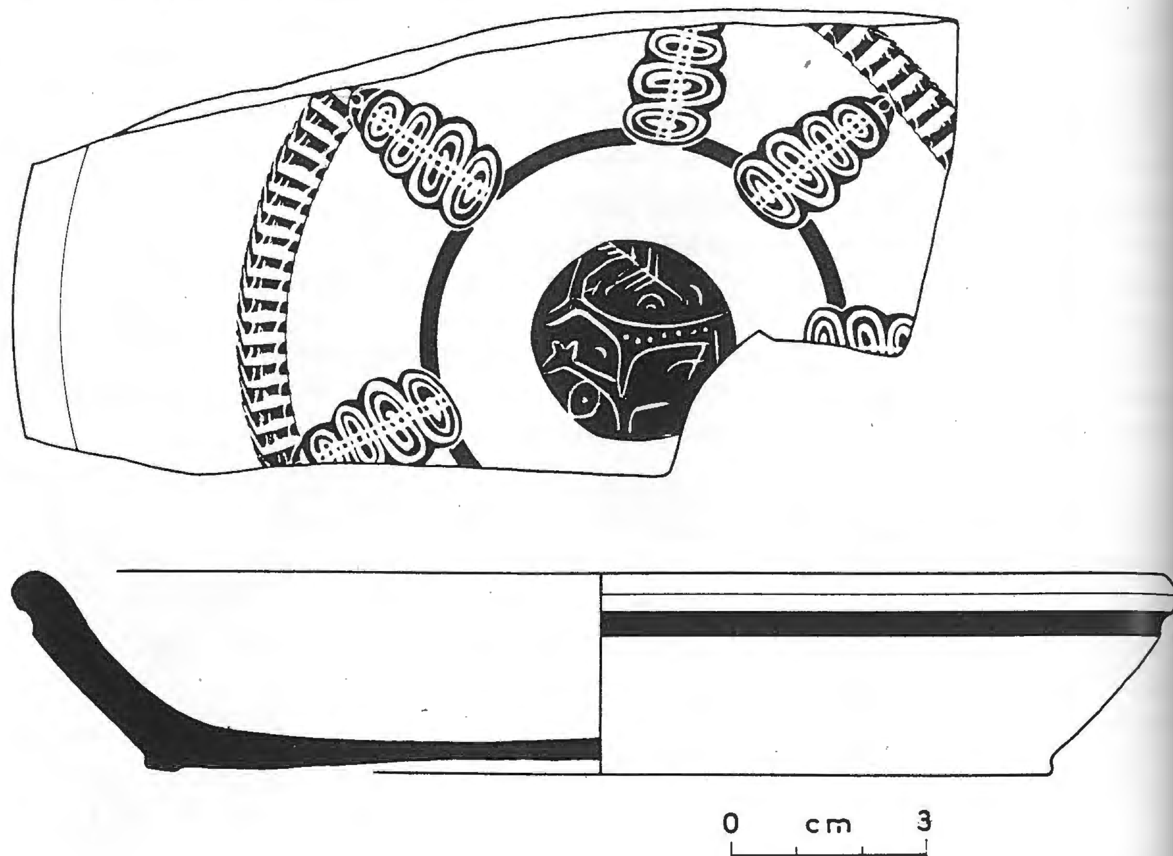
dessin C. Fondeville

46

47 - Tesson de sigillée paléochrétienne ; céramique
Prov. : **mithraeum** ; 2e moitié du Ve s.,
début VIe s. ap. J.-C.
H. 3 cm ; l. 15,2 cm
Inv. 87.1.127

Fragment de D.S.P.* à pâte grise très fine, couvert d'un engobe sombre, presque noir, absent par endroits sur le fond à l'extérieur.

L'assiette est de taille moyenne, à léger rebord et gorge extérieure assez profonde soulignant la lèvre arrondie.
Le décor intérieur du fond est composé d'un médaillon central représentant un cervidé encadré de palmettes. Des palmettes estampillées l'entourent. Le décor à la molette borde le fond. A la base du rebord de l'assiette apparaît une estampille ronde. Production régionale.



dessin C. Fondeville

UN HABITAT PRIVE ANTERIEUR AU COUVENT DES CARMES

La ville de Bordeaux contenue dans l'enceinte du IIIe siècle ap. J.-C., s'est au cours des siècles étendue au delà de ses limites. Le faubourg Saint-Eloi, première extension de la ville, au sud, amène la création d'une nouvelle enceinte à la fin du XIIe siècle ap. J.-C; ou au début du XIIIe ap. J.-C. Les terres issues du creusement des fossés sont rejetées sur les à-côtés sud, notamment à l'emplacement du futur couvent des Grands Carmes.
Un sol de mortier et une couche de destruction dans laquelle se trouve une meule à grains attestent également une occupation à caractère domestique sur le terrain, avant l'établissement du couvent.
Il peut s'agir des vestiges d'une habitation légère (bois et torchis) qui existe, à partir du début du XIIIe siècle ap. J.-C., et disparaît lors de la construction du couvent des Carmes.

M.-A. G

LE COUVENT DES GRANDS CARMES DE BORDEAUX

En 1730, le prieur des Grands Carmes de Bordeaux déclare que son couvent a été "fondé en l'année 1217 dans l'endroit où il est à présent situé par Monsieur de la Lande : nous étions longtemps auparavant dans le couvent que les dames religieuses de l'Annonciade occupent à présent ; de quoy nous ne pouvons rapporter les anciens titres, ayant été enlevés par les anglois" (A.D.G., G 828). L'idée d'un établissement aussi ancien des Carmes à Bordeaux ne tient pas. En effet, l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel, fondé en Terre Sainte au début du XIIIe siècle, fut introduit en France vers 1244. Les Carmes se sont donc plus vraisemblablement implantés à Bordeaux entre cette date et 1264 où leur couvent est cité pour la première fois (A.D.G., G 245). Cette installation semble s'être effectuée en deux étapes. Un premier groupe de Carmes se serait établi dans la paroisse de Sainte-Eulalie, à l'angle des rues de la Lande et Magendie - ancienne rue des Carmes-Vieils - emplacement où fut bâti au XVIe siècle le couvent des Annonciades. L'implantation définitive se fit dans la même paroisse, près des fossés de la deuxième enceinte, dans un couvent édifié avec l'aide d'un seigneur de la Lande (A.D.G., G 828 et 1614 : en 1626 une dame de la Lande rappelle que l'un de ses ancêtres "fit bastir et construire le Couvent des Carmes"). En 1264, après protestation de l'archevêque de Bordeaux auprès du Pape contre les Carmes qui ont élevé leur couvent sans son accord, ceux-ci reçoivent l'autorisation de faire construire leur chapelle (A.D.G., G. 245). Dépendants de la juridiction du chapitre Saint-André, ils devront partager avec lui les oblations* liées aux sépultures laïques qui s'y feront. L'année suivante, Simon Stock, Prieur Général et réformateur de l'ordre, mourut à Bordeaux au cours d'une visite du couvent et fut enterré en la chapelle des Carmes. Rapidement canonisé, la garde de ses reliques conféra au couvent un rayonnement nouveau qui lui permit de se développer encore.
Détruit pendant la Révolution, le couvent était connu avant la fouille par deux plans du XVIIIe siècle (A.D.G., 2 Z 22 et A.C.B., VIII BB 1). Il s'étendait alors le long des anciens fossés du bourg Saint-Eloi devenus fossés des Carmes - aujourd'hui cours Victor Hugo - entre la rue Bouhaut et la rue des Carmes - actuelles rues Sainte-Catherine et rue Canihac.



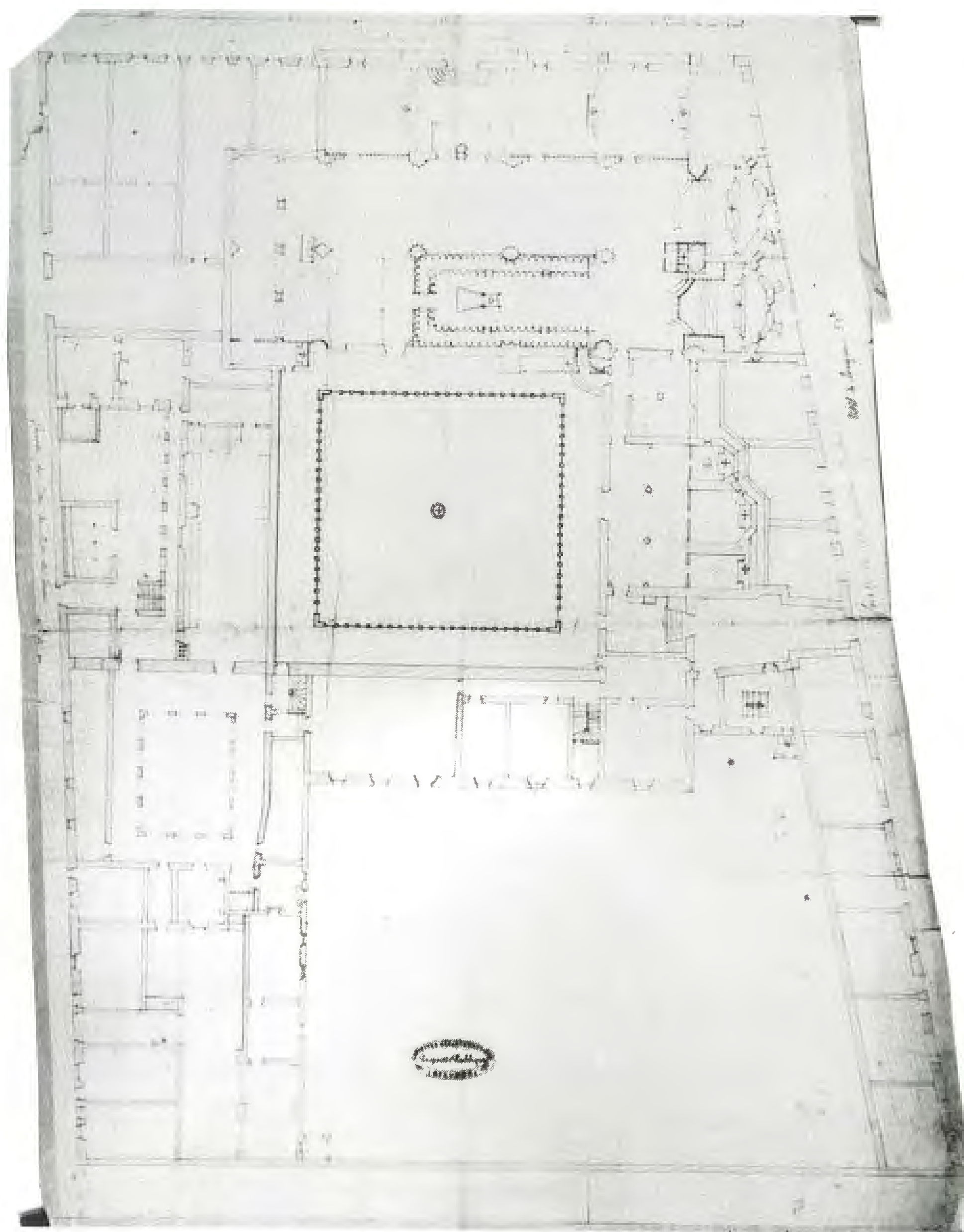
72 - Tableau illustrant le couvent des Grands Carmes de Bordeaux ; huile sur bois s. b. d. : Guichard.
Prov. : Société Archéologique de Bordeaux 1902,1903
H. : 27 cm ; l. : 22 cm.

Au revers du tableau est inscrit : "Ancien couvent des Grands Carmes - rue Canihac - Bordeaux, 1902-1903". Il représente non seulement les bâtiments qui demeurent au tout début du siècle, mais, en premier plan, les sarcophages déterrés aux abords immédiats.



73 -Texte mentionnant l'autorisation demandée par les Carmes au Maire et aux Jurats de Bordeaux d'édifier des échoppes le long des murailles de leur église - 13 décembre 1651 - manuscrit à l'encre sur papier vergé.
Prov. : Archives Départementales de la Gironde, H. supplément Carmes 738 L. 32, 6 cm ; l. : 20,7 cm.

L'église Notre-Dame bordait au nord les fossés des Carmes. Au sud se développait le couvent organisé autour de deux cloîtres. Le principal donnait accès à l'église et à la salle capitulaire* (ci-dessous). Les documents sur les différentes transformations apportées au couvent entre sa fondation et son état moderne sont rares. En 1317, on travaillait encore à l'église.





17 | 24
20 | 14



33



37



92

A la fin du XVe et au début du XVIe siècles, d'importants travaux semblent avoir été effectués au couvent.
Au XVIe siècle, les grandes familles bordelaises qui possédaient des chapelles privées dans l'église des Carmes firent de nombreux dons pour leur construction et leur entretien ou pour l'élévation de retables ou de tombeaux. Au XVIIe siècle, les Carmes demandèrent à plusieurs reprises au maire et jurats de Bordeaux l'autorisation d'édifier des échoppes le long des "murailles de leur église pour qu'elles servent de deffanses par la surveillance de quelque personne qui pourra y loger" car ils se plaignent "des continuelles saletés qu'on y fait de jour et de nuit et qui infectent durant l'été et qui sapent et consomment les murailles en toute saison" (A.D.G., H supplément, Carmes, 738). Ils en reçurent l'accord en 1657 en compensation des importants dégâts provoqués sur l'ensemble du couvent par l'explosion d'un dépôt de poudres qui détruisit l'Hôtel-de-Ville de Bordeaux. Un procès-verbal détaillé de l'enquête sur les destructions dues à cette explosion nous donne une description précieuse de l'état du couvent au milieu du XVIIe siècle (*Archives Historiques de la Gironde*, LVII, 1927-1928, n° XXXV, p. 101-110). Entre 1657 et 1660, les registres de comptes du couvent présentent des dépenses inhabituelles de maçonnerie, de couverture, de vitrage et de serrurerie liées sans doute aux réparations des dommages de l'explosion (A.D.G., H supplément, Carmes, 752).
Les terriers* des Carmes du XIIIe au XVIIIe siècles conservés aux Archives Départementales de la Gironde montrent que ce couvent urbain tirait ses principaux revenus de biens fonciers ou immobiliers situés dans la paroisse Sainte-Eulalie, à Bordeaux, dans la banlieue, à Libourne, Bourg et Blaye.

En 1790, le couvent devient bien national, les frères Carmes y demeurent jusqu'à la fin de l'année (les registres de comptes du Couvent furent clos par la municipalité en décembre 1790 - A.D.G., H supplément, Carmes, 755). En 1791, il servit de lieu de réunion et d'élection avant d'être mis en vente le 26 décembre (A.C.B., D 98 et 139, I 72 et 74 et M 1.) : le couvent devait être démoli, son emplacement vendu en lots et deux rues ouvertes. La démolition, effectuée entre janvier et mai, permit d'ouvrir dès 1792 la rue de la Révolution - devenue en 1794 rue Figuières, aujourd'hui rue Honoré-Tessier - et la rue de la Réunion - actuelle rue du

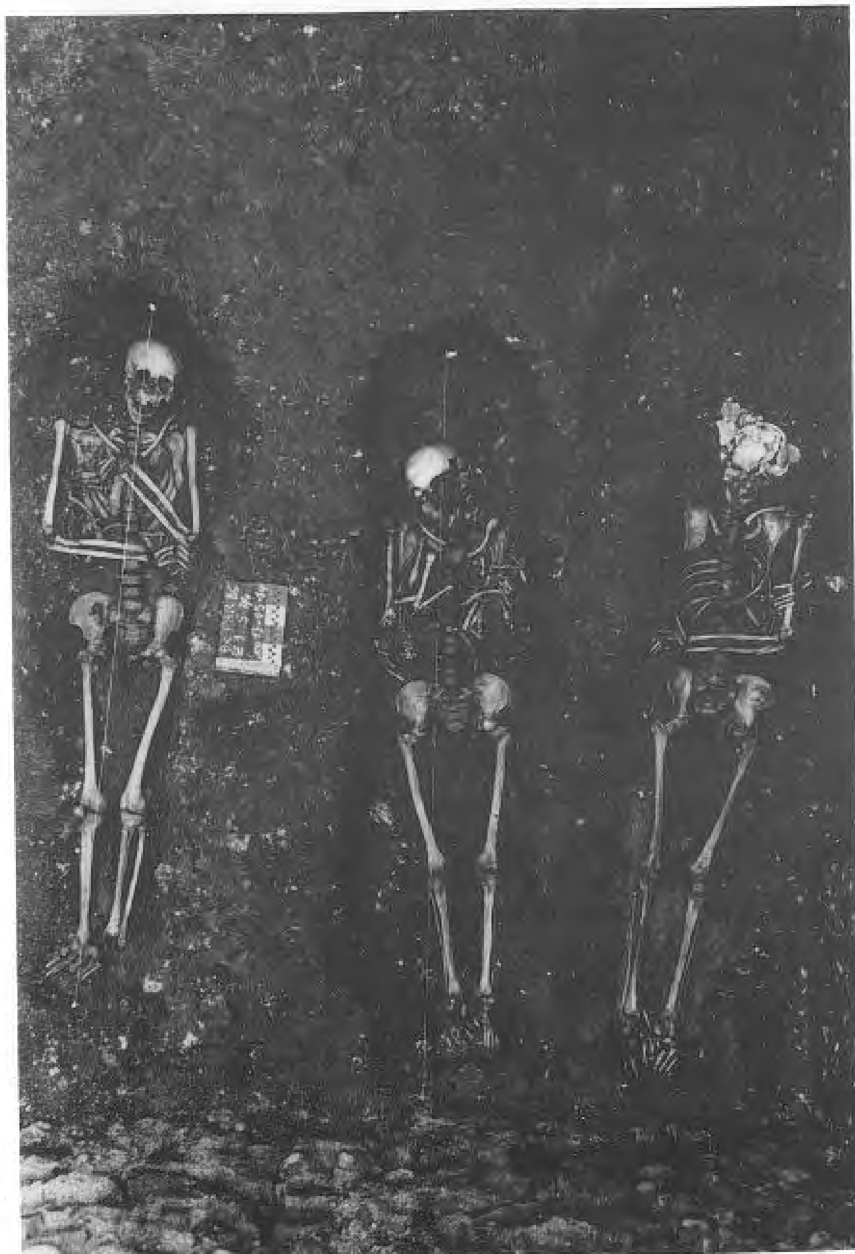


74 - Rôle des ouvriers travaillant à la démolition des bâtiments du ci-devant monastère des Grands Carmes pour l'ouverture des deux rues - du 16 janvier au 6 mai 1792 ; manuscrit à l'encre sur papier vergé.

71 - Plan du couvent des Grands Carmes de Bordeaux ; encre sur papier vergé.
Prov. : Archives Départementales de la Gironde ; 1791. 2 Z 22
H. : 51,4 cm ; l. : 69,5 cm.
Ce document d'archives permet de replacer exactement les vestiges du couvent découverts lors de la fouille, et de confirmer - ou infirmer - les données ainsi procurées.

Grand Rabbin Joseph-Cohen. Le "plan de division du ci-devant monastère des Grands Carmes" (A.C.B., VIII BB 1) montre le projet d'implantation de ces rues : la première traverse l'église, le cloître principal et certains bâtiments conventuels, la seconde est établie à la limite sud du couvent. Il figure également le découpage du couvent en "emplacements" dont le parcellaire actuel a gardé les grandes orientations, voire même une division identique. En 1795, un rapport sur les églises de l'arrondissement de Bordeaux signale que l'église et le couvent des Carmes sont détruits, les rues percées et les "emplacements" vendus (A.C.B., M 1).

S. F.



cliché M.-A. GAIDON. *sépultures de la nécropole du couvent des Carmes*

E

CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE DU COUVENT DES CARMES

Le travail de recherche préliminaire effectué aux Archives Municipales et Départementales a permis de préparer efficacement l'intervention archéologique.

Les bâtiments conventuels, du moins ceux qui nous sont parvenus, épargnés lors de la construction des caves au XIXe siècle, ont pu être aisément identifiés au fur et à mesure de leur découverte.
Même dans le cas d'un bâtiment bien connu dans son état final par les sources d'archives, la fouille archéologique permet de suivre les processus d'évolution de l'ensemble conventuel depuis ses origines jusqu'à sa démolition.
Initialement, sur le terrain donné par le Sieur Lalande, les constructions sont peu étendues.
L'église et le cloître sont certes contemporains mais une partie des communs est construite postérieurement sur un terrain qui semble tout d'abord réservé à un cimetière.

Le cimetière

Il est situé au sud-ouest du cloître et de l'église. Un mur en galets de lest, construit dans le prolongement du mur gouttereau sud de l'église, le limite au nord.
(Ces galets, sont apportés par voie maritime. Ils servaient de lest sur les bateaux transportant des denrées légères. Ils proviennent de l'Angleterre ou des pays du Nord avec lesquels la ville de Bordeaux entretenait de nombreux échanges commerciaux).

Le cimetière n'est pas réservé au seul usage des Carmes, le couvent tire des revenus d'oblations. Les individus, adultes et enfants, des deux sexes, sont inhumés en pleine-terre dans un linceul. Les sépultures les plus anciennes (XIIIe - XIVe siècles) comportent souvent des orcels, sorte de fioles à eau bénite ou encens, en verre soufflé, placées à proximité de la tête des individus.
L'édification de deux murs à angle droit, à l'est et au sud de la zone, à la fin du XVe et au début XVIe siècle, sur le cimetière, vient pertuber cette première série de tombes. Les inhumations continuent cependant après la création de ces deux murs, mais elles ne comportent plus de mobilier. Enfin, le cimetière est supprimé dans le courant du XVIe siècle.
D'autres inhumations sont pratiquées également en-dehors de cet espace, entre le XIIIe et le XVe, sous le sol des galeries du cloître, et probablement tout autour de l'église selon la coutume à l'époque médiévale.

L'église des Carmes

Hormis la façade occidentale intégralement conservée, chemisée* entre deux murs du XVIIIe siècle, il n'en subsiste que les fondations, des murs en galets de lest liés avec un mortier ocre-jaune.
La construction de l'église débutée entre 1244 et 1264, a dû s'achever par la façade où s'épanouit une rosace de style gothique rayonnant, appartenant à la seconde moitié du XIVe siècle.

Cette façade s'ouvrait sur la nef nord par une porte en arc brisé, condamnée postérieurement, avec des pierres tombales du XVIIe siècle utilisées en blocage, sans doute après l'explosion de l'Hôtel-de-Ville en 1657.

Le cloître

Il est bâti selon le même procédé que l'église : fondation en galets de lest et mur-bahut en pierres de moyen appareil sur lequel s'élevaient des piliers à quatre colonnettes. Il est contemporain de la façade de l'église (seconde moitié du XIVe siècle) ; une porte conduit de la galerie septentrionale, seule conservée, à la deuxième travée de la nef sud de l'église.

Les modifications de la Renaissance au XVIIIe siècle

A la fin du XVe siècle, ou au début du XVIe, d'importants travaux, signalés par les textes, sont réalisés dans l'église et autour de l'église et du cloître. Ce sont des créations mais également des réaménagements de l'espace et du décor.

Les créations : chapelle, communs

Trois chapelles sont construites le long du mur gouttereau* nord de l'église, en bordure des fossés. Nous avons pu fouiller l'une d'entre elles, à l'angle de la rue Honoré Tessier et du cours Victor Hugo. Cette chapelle est fondée peu profondément, à l'inverse de l'église, sur des murs en galets de lest liés avec un mortier ocre-jaune ; le sol en terre-battue est refait trois fois. Il est chaulé*.
Une autre chapelle est édifiée dans l'angle sud-ouest de l'église, côté sud.
Cette chapelle construite en 1500 (selon l'annotation figurant sur le plan du XVIIIe siècle), déborde sur les galeries septentrionale et occidentale du grand cloître. Les reprises de maçonnerie se distinguent très nettement sur le mur gouttereau* sud de l'église et le mur occidental du cloître.
Des communs sont aménagés sur l'emplacement du cimetière.
Sur le plan du XVIIIe siècle, ils prennent la forme de deux pièces auxquelles on accède par un corridor-galerie, élevé de sept marches au-dessus du sol d'une cour. Au XVIe siècle, ce corridor n'existe pas. Il est aménagé postérieurement sur une cour pavée de galets, ouverte sur la rue Canihac, qui desservait probablement une écurie.
La salle la plus occidentale est un atelier à côté duquel se trouvait un four, détruit ultérieurement par la construction d'une cave, et dont l'entrée a été murée à la fin du XVIIIe. Il s'agissait peut-être d'une forge.
L'autre salle, dont les sols et les murs sont régulièrement chaulés*, possède un lavabo inséré dans la maçonnerie du mur sud, sur le côté occidental de la porte. Cette salle ouvre à l'est sur une pièce en cul-de-sac (un débarras), et sert d'accès à l'atelier.

Les modifications de l'espace et du décor

Des caveaux doubles enterrés, profonds de 3 m, sont construits de part et d'autre des murs gouttereaux de l'église. Nous en avons découvert quatre, un dans la chapelle nord et un dans l'église, deux dans la galerie septentrionale du cloître, dont un est arasé.
Les fondations sont en galets de lest, alors que la partie supérieure des caveaux, dans l'église et dans le cloître est en pierres de moyen appareil*. Des trous y sont ménagés, pour la mise en place de grilles, et

semblent attester leur fonction de "pourrissoirs".
Certains caveaux étaient vides ou comportaient seulement des épingles de linceul, des petits os des mains ou des pieds, quelques rares bijoux (bagues en bronze, pendentif), alors que dans les autres se superposaient des individus en connexion anatomique partielle au-dessus de séries de crânes et d'os longs. Il paraît vraisemblable qu'au départ, les corps enveloppés d'un linceul devaient être déposés sur une grille jusqu'à décomposition.
Ensuite, selon l'état plus ou moins avancé de celle-ci, et, en fonction de la place disponible, les os pouvaient être triés et rangés par catégories (crânes, os longs...) dans un ossuaire, ou bien les corps étaient jetés en état de décomposition partielle au fond des caveaux, qui servaient également dans ce cas de fosses communes.
Toutefois, nous avons rencontré quelques inhumations en cercueil de bois cloué, sous le sol de l'église.
Les sépultures étaient matérialisées au sol par des pierres tombales sur lesquelles étaient inscrits le nom et la qualité du mort, avec la date de son ensevelissement. La plupart d'entre elles datent du XVIIe siècle.

Au décor de la Renaissance appartiennent une statue d'Eve et des châpiteaux d'inspiration classique.



cliché M.-A. GAIDON *caveau situé dans l'église du couvent des Carmes* F

Apport de l'archéologie aux textes

Dans le cas du couvent des Grands Carmes de Bordeaux, l'archéologie a permis :
- d'apprécier le degré médiocre de fiabilité des textes (conservation entre autres de la façade occidentale de l'église supposée démolie en même temps que le reste du couvent en 1792) ;
- de noter la qualité et la précision du plan de 1791 qui en font un outil de travail remarquable, à l'inverse des textes,
- de préciser les modes de construction employés : pour les fondations, galets de lest ennoyés dans un bain de mortier ocre-jaune ; pour l'élévation de la façade occidentale, galets de lest ennoyés dans un bain de mortier ocre-jaune avec insertion de pierres taillées (rosace, statue, porte) ; pour l'élévation du mur-bahut du cloître, pierres de moyen appareil avec colonnettes dont les chapiteaux ont des corbeilles nues.
- d'apprécier l'impact des événements sur un milieu donné (création de l'enceinte au XIIIe siècle, avec rejet des terres des fossés sur l'emplacement des futures chapelles latérales nord, de l'église des Carmes, dont la construction nécessitait l'apport de remblais de nivellement conséquents pour la construction de celles-ci) ;
- et d'analyser les agencements successifs de l'espace durant les siècles (passage d'un cimetière à ciel ouvert à des pourrissoirs, fosses communes ou ossuaires).

M.-A. G.

CATALOGUE DES ŒUVRES MEDIEVALES ET MODERNES

48 - **Cabochon** : bronze
Prov. : sol de la galerie des communs du couvent - époque indéterminée
H. : 3,4 cm - l. : 2,5 cm - ép. : 0,9 cm
Inv. : 87-1-215

Elément décoratif de bronze ayant servi d'applique : quatre pattes décoratives, dont il reste un exemple, permettaient de le fixer par un rivet sur l'objet à orner. La patte visible comporte ici un trou de rivet et se termine par un trifol*. La partie occultée de l'objet est creuse.

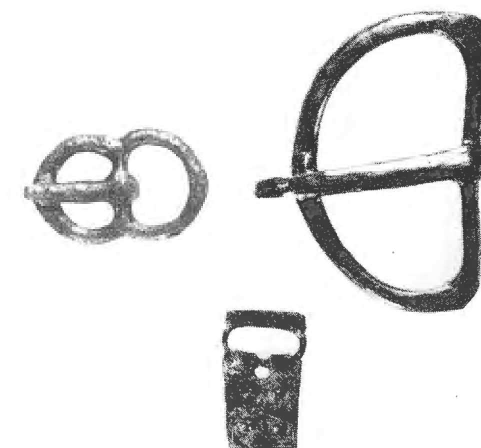

48 | 49

49 - **Boucle de ceinture** : bronze
Prov. : remblai médiéval - 2e moitié du XIIIe siècle/1ère moitié du XIVe siècle
L. : 4,4 cm - L. dépliée : 5,8 cm : l. : 2,4 cm - ép. : 0,5 cm
Inv. : 87-1-214

Boucle de ceinture chantournée* ayant conservé sa patte de fixation sur une face. Cette patte très plate est double : elle pinçait cuir ou tissu, lequel était maintenu par cinq petits clous placés en quinconce.
L'ardillon de la boucle a disparu.

50 - **Boucle de ceinture** : bronze
Prov. : cloître du couvent des Grands Carmes - XIIIe siècle
L. : 3,6 cm - l. : 2 cm - ép. : 0,6 cm
Inv. : 87-1-213

Cette boucle ovoïde est terminée par une partie rectiligne plus épaisse destinée à recevoir l'ardillon. Une patte de fixation double, extrêmement fine, devait pincer du tissu ou, plus vraisemblablement en l'occurrence, du cuir, car les quatre rivets à tête ronde qui maintenaient le tout ensemble sont assez longs.


51 | 52
50

51- Boucle: fer
Prov. : cloître du couvent - fin XIIIe/XIVVe siècle (?)
L. :4,8 cm - l. : 2,9 cm - ép. : 0,8 cm
Inv. : 87-1-221

Boucle double dont la forme évoque le chiffre 8. L'ardillon encore présent, est aussi épais que la boucle elle-même.

52- Boucle de harnachement : fer
Prov. : remblai médiéval - 2e moitié XIVe siècle/début XVe siècle
L. : 7,4 cm - l. : 6,2 cm - ép. : 1 cm

Boucle semi-ovale de sangle ou de mors de cheval. L'ardillon qui dépasse de la boucle est conservé.

53 - Bobine en os avec tresse de fils
Prov. : caveau de l'église des Grands Carmes - époque indéterminée
H. : 1,8 cm - diam. : 2,5 cm
Inv. : 87-1-210

Bobine dont une face est décorée de six cercles pointés gravés, se répartissant tout autour du rivet de fer central qui maintient ensemble les trois parties de la bobine : les deux flasques et le moyeu intermédiaire. Un galon fait de deux fils tressés ensemble était enroulé autour de la bobine lors de sa découverte.



53

54- Grelot : fer
Prov. : couvent des Grands Carmes - époque indéterminée
H. : 2,5 cm - l. 2,2 cm
Inv. : 87-1-207

Grelot formé de deux hémisphères soudés ; la soudure présente une saillie à mi-hauteur. Une bélière est soudée sur la partie supérieure. La partie inférieure comporte une longue fente aux extrémités arrondies. Un nodule de fer demeure à l'intérieur.

55 - Médaille ou palet : bronze
Prov. : sépulture du cimetière des Carmes -XVe siècle
Diam. : 5,7 cm - ép. : 0,7 cm
Inv. : 87-1-206

Médaille ronde et presque plate. Sa face décorée est légèrement convexe. Le décor, très en relief, représente deux animaux assis : à gauche, un chien (?) dont on voit le profil gauche, regarde droit devant lui ; à droite, un écureuil dont on voit également le profil gauche, mange une noisette. Cet objet, très lourd et au bord arrondi, a pu servir de jeton ou de palet.



54 | 55

56 - Croix : bronze
Prov. : caveau du cloître - XVIIe - XVIIIe siècle
L. : 5,9 cm - l. : 2,3 cm - ép. : 0,6 cm
Inv. : 87-1-212

Cette petite croix de bronze a conservé un lien de coton (?) noué servant de bélière à son extrémité supérieure.

57- Bague : argent
Prov. : caveau du cloître du couvent - XVIIe siècle (?)
Diam. : 1,8 cm - ép. : 0,4 cm
Inv. : 87-1-211

Bague en argent dont le décor, émoussé, ne se discerne que sous la forme d'un double empattement symétrique.



57
56 | 58

58 - Bague en or avec saphir
Prov. : sépulture sous le sol de la nef, dans un cercueil de bois - XVIIe siècle
L. : 2,7 cm - diam. int. : 1,7 cm - ép. : 0,15 cm
Inv. : 87-1-208

Bague en or extrêmement fine ornée d'un chaton conique qui enchâsse dans quatre griffes un saphir bleu de forme pentagonale.



59

59 - Bague avec chaton : bronze et pâte de verre
Prov. : caveau de l'église - XVIIe/XVIIIe siècle
L. : 2,6 cm - diam. int. : 1,4 cm - ép. : 0,25 cm
Inv. : 87-1-209

La bague est ornée d'un chaton en pâte de verre blanc. De chaque côté un décor en pointillé fait à l'épingle dessine une palmette très fine qui se poursuit assez loin sur le pourtour de la bague.



60

60 - Bague : bronze
Prov. : caveau du cloître du couvent - XVIIe siècle
L. totale 2,2 cm - diam. int. 1,7 cm - ép. 0,25 cm
Inv. : 87-1-222

Cette bague comporte encore un fragment de tissu de linceul verdi par l'oxydation du bronze. Quatre petites pattes enchâssent une pierre (?) qui a perdu tout son éclat.

61 - Epingles de linceul non restaurées
Prov. : caveau du cloître du couvent
Inv. : 87-1-204

Elles servaient à épingler le linceul qui enveloppait le défunt. Elles sont identiques aux épingles qu'utilisent les couturières aujourd'hui.



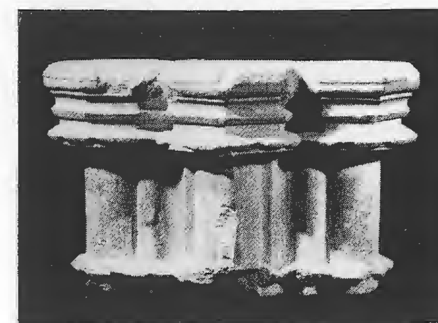
62

62 - Base du pilier : calcaire
Prov. : couvent des Carmes
H. : 35 cm - l. : 50 cm - ép. 28 cm
Inv. : 87-1-65

Base identique à celle du pilier précédemment décrit.

63 - Chapiteau de pilier : calcaire
Prov. : couvent des Carmes
H. : 31 cm - l. : 50 cm - ép. : 30 cm
Inv. : 87-1-64

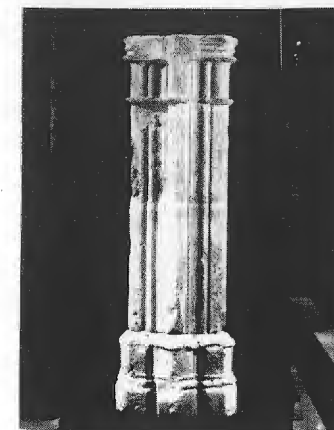
Chapiteau ayant appartenu à un pilier identique au précédent.



63

64 - Pilier du cloître : calcaire
Prov. : Couvent des Carmes
H. : 158 cm - l. base : 50 cm - l. chapiteau : 50 cm
Inv. : 87-1-37 / 87-1-78
Reconstitution hypothétique

Les différents éléments, partiellement bûchés*, étaient remployés dans le mur de la fin du XVIIIe siècle élevé au - dessus du mur-bahut* du cloître.
Le pilier est composé d'un faisceau de quatre colonnettes reliées entre elles par des contre-courbes. La colonnette de la face antérieure et celle de la face postérieure sont agrémentées d'un listel*. Les bases prismatiques sur plinthe sont très allongées. Les chapiteaux à astragale, aux corbeilles hautes et lisses parfois ornées d'un listel*, sont couronnés de tailloirs* polygonaux.
Par son style, ce pilier se rattache à l'art gothique du XIVe siècle où la ligne architecturale prime souvent sur le décor.



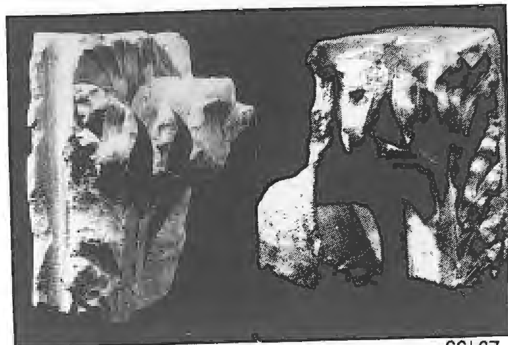
64

65 - Elément de soubassement d'un piedroit de portail (?) : calcaire
Prov. : couvent des Carmes - XIVe siècle (?)
H. : 49 cm - l. : 39 cm - ép. : 20 cm
Inv. : 87-1-32

Découvert en remploi dans un mur du XIXe siècle.
La face antérieure forme un angle ouvert, elle est revêtue d'une arcature trilobée*, épaufrée* mais portant encore des traces de peinture rouge.
Cet élément peut provenir du soubassement d'un ébrasement de porte, ou bien encore de la partie basse d'un retable.



65



66 | 67

66 et 67 - Deux fragments au décor végétal : calcaire
Prov. : couvent des Carmes - XVe siècle (?)
H. : 36 cm - l. : 28 cm - ép. : 20 cm
H. : 30 cm - l. : 32 cm - ép; : 32 cm
Inv. : 87-1-36 / 87-1-38

Découverts en remplois dans un mur du XIXe siècle.
Les trois éléments sont ornés de feuillages sculptés assez peu naturalistes.
Le type du décor et la forme des supports indiquent, semble-t-il, leur provenance : la partie supérieure de l'encadrement d'une porte ou d'une fenêtre.



68

68 - Chapiteau d'angle : calcaire
Prov. : couvent des Carmes
H. : 42 cm - l. : 27 cm - ép. : 46 cm
Inv. : 87-1-59

Découvert en remploi dans un mur du XIXe siècle.
La colonne est cannelée. Le chapiteau, d'ordre composite, à astragale*, est décoré d'un seul rang de feuilles d'acanthes à sept lobes peu digités ; entre les acanthes surgissent des tiges surmontées d'un fleuron.
Au sommet de la corbeille, il y a une échine* lisse et une volute rainurée.

Ce chapiteau qui imite les formes antiques tout en les schématisant, semble caractéristique de l'art de la Renaissance du XVIe siècle.



69

69- Fragment d'une vasque : calcaire
Prov. : couvent des Carmes - XVIe siècle (?)
H. : 29 cm - l. : 40 cm - ép. : 15 cm
Inv. : 87-1-51

Provient d'un mur de cave datant du XIXe siècle, où il était remployé.
A l'origine, cet élément était sans doute semi-circulaire et probablement appliqué contre un mur.
Le fond légèrement concave est orné de godrons. Contre le bord extérieur est adossé une sorte de petit chapiteau au sommet duquel est curieusement sculptée une fleur épanouie, alors que deux rangs de feuilles séparés par un élément cordé ornent la corbeille.
Il pourrait s'agir de la cuve d'une petite fontaine ou celle d'un bénitier, peut-être soutenue par quelques colonnettes surmontées de chapiteaux (?).



70

70 - Fragment de bas-relief : calcaire
Prov. : couvent des Carmes - XVIe siècle (?)
H. : 20 cm - l. : 15 cm - ép. : 15 cm
Inv. : 87-1-54

Découvert remployé dans un pilier de l'immeuble Parunis du XXe siècle.
Une vasque godronnée est sculptée en bas-relief ; s'en échappent des rubans festonnés qui symbolisent peut-être la fumée, toutefois n'excluons pas l'hypothèse d'une représentation de filets d'eau.
S'agit-il d'une petite fontaine ou d'un vase du type cratère avec un couvercle ? L'échelle donnée par la tête du personnage apparaissant à gauche, ne permet pas de répondre avec certitude. En revanche cette tête aux cheveux ondulés pourrait être celle d'un petit angelot. Quant à la signification du bas-relief, elle demeure obscure.

Les carreaux de pavage
Prov. : couvent des Carmes - XIVe ou XVe siècle
Dimension du carreau intacte : 10,5 x 10,5 x ép.3 cm
Tous ces carreaux sont fragmentaires.

Ces neuf fragments de carreaux proviennent de l'église, d'une chapelle latérale nord et de la galerie septentrionale du cloître.
Ils sont carrés, mesurent 10,5 cm de côté et sont épais de 3 cm environ.
Leurs flancs légèrement chanpfreinés facilitent l'assemblage du pavement. Leur aspect bicolore est dû à la juxtaposition de deux argiles. Uneplaque façonnée dans une argile qui cuit rouge est estampée par un motif et le creux ainsi formé est comblé par une autre argile qui est blanche. Le carreau est ensuite enduit d'une glaçure plombifère qui prend des nuances allant du vert au brun.



75	76	77
75	76	75
75	75	75

Trois types peuvent être distingués :
- Décor "à phylactère*" et motif géométrique.
- Décor végétal à rinceau
- Décor végétal fermé

75 - Décor à "phylactère" et motif géométrique
Prov. : couvent des Carmes
Inv. : 87-1-139 / 87-1-144 / 87-1-140 et 87-1-141 / 87-1-143 / 87-1-146 et 87-1-147

Chaque carreau ou fragment est orné d'un motif hexagonal dans l'angle intérieur, d'un motif foliacé dans l'angle extérieur, tandis que la couronne centrale est parcourue de motifs répétitifs rapelant une écriture. Ainsi l'assemblage de quatre carreaux forme la composition.

76 - Décor végétal à rinceaux
Prov. : couvent des Carmes
Inv. : 87-1-143 / 87-1-142

Sur chaque carreau, se déroule une tige ondulée d'où partent des volutes florales polylobées. L'une d'entre elles peut évoquer une fleur de lys. Plusieurs carreaux de ce type étaient vraisemblablement disposés de façon à constituer une frise de rinceaux végétaux.

77 - Décor végétal fermé
Prov. : couvent des Carmes
Inv. : 87-1-145

Un motif foliacé orne le cercle intérieur. D'autres éléments végétaux occupent la couronne extérieure.
Ce carreau appartient à un décor obtenu à partir de l'assemblage de quatre carreaux.

78 - Bol à oreille : céramique glaçurée
Prov. : couvent des Grands Carmes - 1ère moitié du XVIIe siècle
H. : 5 cm (incomplet) - L. : 16,5 cm - diam. ext. : 14,6 cm
Inv. : 87-1-136

Il s'agit d'une petite écuelle-calotte à deux oreilles plates, horizontales.
La pâte jaune clair est revêtue d'un engobe externe orangé avec des coulures de glaçure jaune.
Le bord intérieur est souligné de deux lignes horizontales parallèles de couleur vert pâle, tandis que les oreilles portent quatre filets bruns divergents.
L'intérieur était sans doute revêtu d'un décor rayonnant de feuilles vertes et jaunes rehaussées de traits bruns, alternant avec un motif végétal (?).



78


79

79 - Réchaud à six pointes : céramique glaçurée
Prov. : remblai du cloître du couvent - 2e moitié du XVIIe-XVIIIe siècle
Diam. ext. pied : 11,5 cm - h. totale : 22 cm
Inv. : 87-1-133

Pâte beige clair avec à l'extérieur un engobe rose orangé. Il porte des traces ou des coulures de glaçure vert foncé. A l'extérieur, la panse est carénée. Partant de la carène, trois anses rejoignent le pied. La panse peu profonde et très ouverte recevait des braises tandis qu'un plat était posé sur les six pointes. Il a été découvert en remblai dans le cloître. Production de Sadirac.


80

80- Vase : céramique
Prov. : couvent des Carmes - 1ère moitié du XVIIe siècle
H. : 15,5 cm - diam. : 16,5 cm
Inv. : 87-1-137

Ce récipient dont la panse est globulaire et porte des traces de feu était destiné à la cuisson des denrées.
Il devait avoir deux anses cylindriques, un col largement ouvert.
L'intérieur est revêtu d'un glaçure jaune irrégulière.


81

81 - Pichet : céramique
Prov. : communs du couvent des Carmes - début XVIIe siècle
H. : 12,3 cm (incomplet) - l. : 15,5 cm - diam. : 11 cm
Inv. : 87-1-134

Ce vase possédait très certainement un petit bec verseur pincé.
Production de Sadirac.

82 - Mortier : céramique glaçurée
Prov. : couvent des Carmes - 2e moitié XIVe siècle
H. : 10,5 cm - l. : 16,5 - ép. : 4,3 cm
Inv. : 87-1-135

Fragment de mortier tronconique, provenant du cloître. Il est bien rythmé par un décor complexe alliant :
- d'une part des masques humains moulés et rapportés,
- d'autre part un jeu d'incisions dessinant des sortes d'épis sur le méplat de la lèvre, des ponctuations et des lignes verticales déterminant des bandes,
- et enfin, le bichromisme de la glaçure qui colore ces bandes alternativement de vert et de brun.
Procduction de Sadirac (Gironde).


82

83 - Cruche : céramique
Prov. : façade de l'église des Carmes - fin XVIe siècle début XVIIe siècle
H. : 34 cm - diam. panse : 26 cm
Inv. : 87-1-138

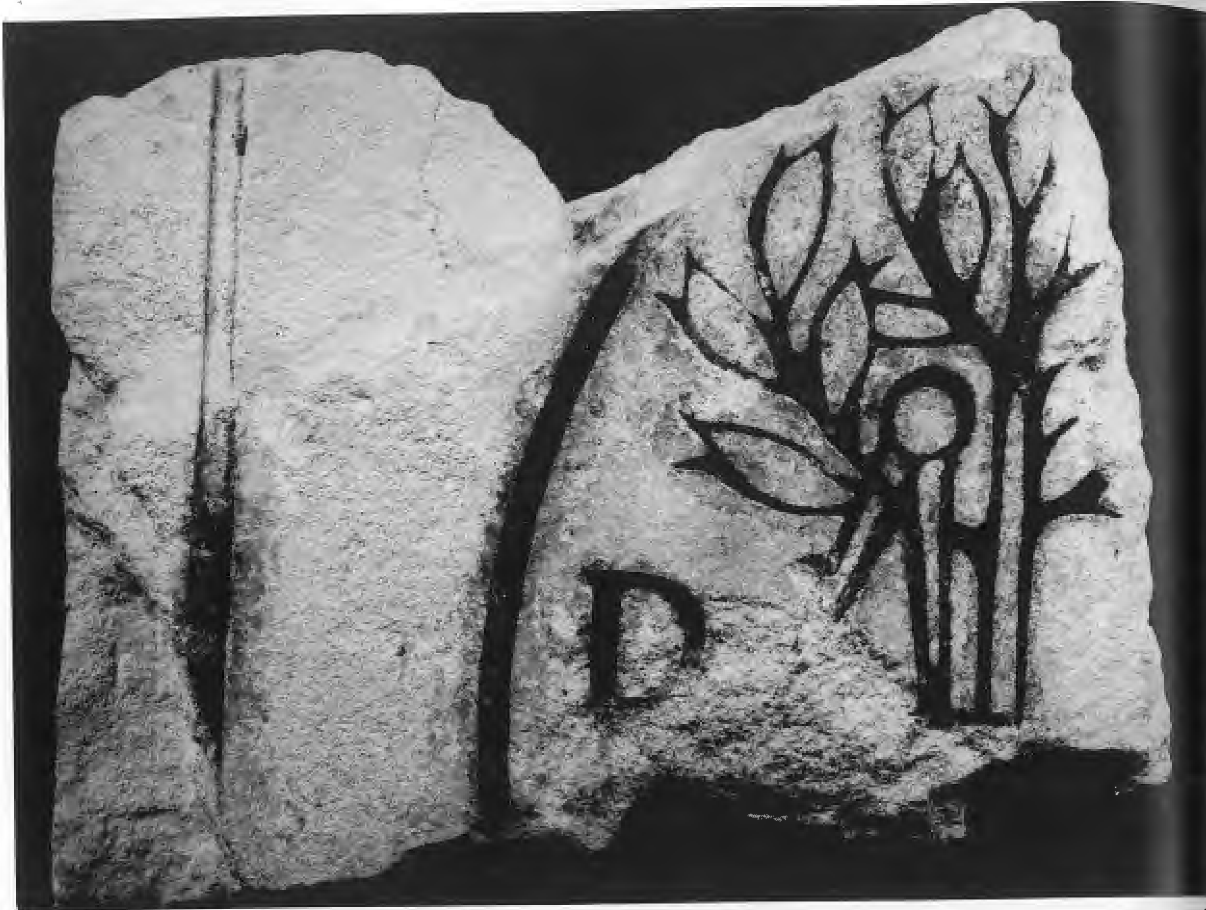
Elle était utilisée en blocage, près de la statue d'Eve dans le chemisage* de la façade occidentale de l'église des Grands Carmes.
Sa pâte est rose orangé clair. Quelques gouttes de glaçure accidentelles ponctuent la panse.
Le col incomplet était étroit.
Cinq bandes verticales en relief (décor à la molette, géométrique) ornent la panse.
Production de Sadirac.


83

84 - Fragment de pierre tombale : calcaire
Prov. : couvent des Carmes - XVIIe ou XVIIIe siècle
H. : 39 cm - l. : 51,5 cm - ép. : 17,5 cm
Inv. : 87-1-8

Cette pierre tombale est décorée d'un arbre schématisé. A l'une des branches - la plus basse - est accroché un compas dont les branches sont un peu écartées. A gauche de l'arbre est inscrite la lettre D. Cet ensemble s'insère dans un arc

semi-circulaire : un galon se dessine parallèlement à la bordure extérieure ; il encadre vraisemblablement le décor et le texte. La lisibilité là encore est facilitée par cette pâte brune insérée dans le creux des lettres gravées.


84


85

85 - Pierre tombale : calcaire
Prov. : Couvent des Carmes - 1618
H. : 39 cm - l. : 69 cm - ép. : 15 cm
Inv. : 87-1-3

Pierre tombale comportant le texte suivant :

"SEPVLTVRE. [P]OVR [J]EHAN DVBOSCQ BOVRG[E]OIS . E[T] ME. BOVCHER . DE [B]OUR.DEAVX [ET] POVR LES. SI[E]NS . L[..]ER [.]V 1618".

La sépulture concernait donc Jean Duboscq, Bourgeois et Maître-Boucher de Bordeaux. Les membres de certaines confréries se faisaient volontiers enterrer dans l'église de ce couvent, ou dans son cimetière.

Le creux des lettres est encore en grande partie empli d'une pâte brune qui était destinée à faire ressortir lisiblement le texte.

86 - Pierre tombale : calcaire coquillier
Prov. : galerie septentrionale du cloître des Carmes - 1605
H. : 68,3 cm - l. : 48,3 cm - ép. : 17 cm
Inv. : 87-1-66

Pierre tombale sur laquelle est inscrit en gascon le texte suivant :

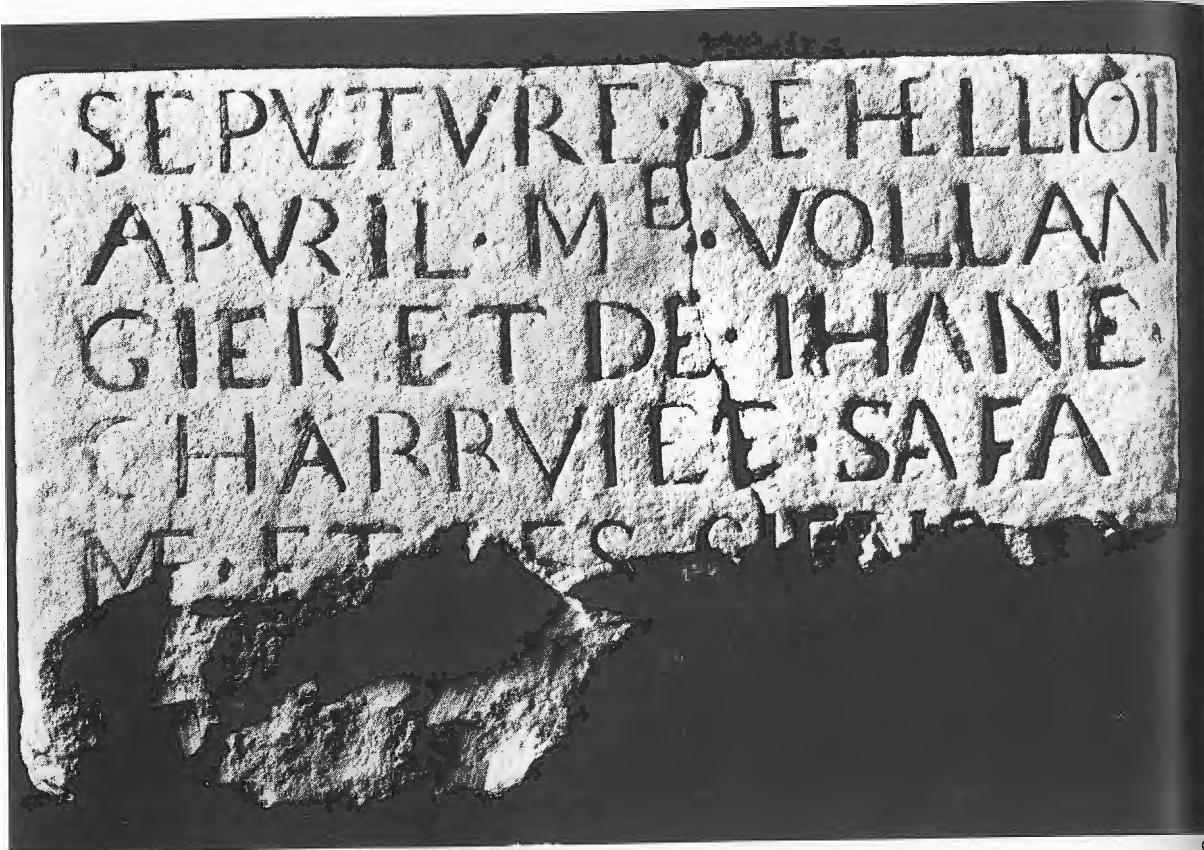
"[...] I DE FRANCA MENDFS MORADORFS ENCSTA VILLA. DE BORDEOS LAN 1603".
Cette inscription en gascon peut se traduire de la manière suivante :
"[...] et de Franca Mendes habitants en cette ville de Bordeaux l'an 1603".
La graphie présente des variantes : certains E sont gravés F ou C ("CSTA" pour ESTA), la lettre terminant la mention de la ville de Bordeaux peut se lire comme un S.
Le début du texte manque du fait que la pierre a été retaillée pour son remploi dans un mur de construction postérieure. Le nom du premier inhumé devait être mentionné plus haut. L'intérêt de cette pierre tombale réside essentiellement dans le fait que Franca Mendes, qui devait appartenir à la communauté des juifs maranes espagnols ou portugais (...) baptisée alors "Nouveaux Chrétiens", a été enterré là dès 1603. La pierre tombale la plus ancienne à témoigner de cet usage, qui s'est répandu plus tard, ne date en effet que de 1725.

87 - Pierre tombale : calcaire
Prov. : Couvent des Carmes - XVIIe siècle
H. : 31 cm - l. : 50 cm - ép. : 14,5 cm
Inv. : 87-1-6

Sur cette pierre tombale est inscrit le texte qui suit : "SEPVLTVRE DE HELLIOT APVRIL . ME . VOLLANGIER ET DE . IHANE CHARRVIEE . SA FAME . ET [L]ES SIEN[S]".


86

Helliot Avril était donc Maître-Boulanger, et a été enterré avec sa femme, Jeanne Charrviée, et les siens. L'inscription, incomplète, ne donne pas de date. On peut observer la présence de la même substance brune dans le creux des lettres.



87



88

88 - Croix : calcaire coquillier
Prov. : couvent des Carmes - XIVe ou XVe siècle
H. : 37 cm - l. : 30 cm - ép. : 13 cm
Inv. : 87-1-52

Elle a été découverte dans le blocage du mur sud des communs des Carmes.
Ses bras sont presque égaux, un percement équilatéral à quatre côtés curvilignes, occupe le centre.
La base est en forme de tenon. La simplicité de cette croix laisserait supposer une position assez haute dans l'édifice, plutôt au sommet d'un pinacle qu'au-dessus d'une porte ou d'un gable.

89 - Blason : calcaire
Prov. : en remploi dans un mur du XVIIIe siècle, couvent des Grands Carmes, XVIIe siècle
L. : 42 cm - l. : 31 cm - ép. : 13 cm
Inv. : 87-1-2

Ce relief représente sans doute les armes d'un personnage ou celles d'une famille. Il a été découvert dans un mur de la fin du XVIIIe siècle ; aussi comporte-t-il un grand nombre d'épaufrures qui ont fait disparaître certains détails. Le blason est divisé en quatre parties ; au centre se trouve un petit écu barré horizontalement. Une croix aux bras tréflés, dont le centre est orné d'un cercle, occupe la partie supérieure gauche (canton à senestre). A droite, un alignement vertical de trois besants* borde trois (?) fleurs de lys. La partie inférieure gauche, divisée verticalement, est ornée de deux séries de trois hermines*. Enfin, trois bandes obliques barrent la partie inférieure droite.

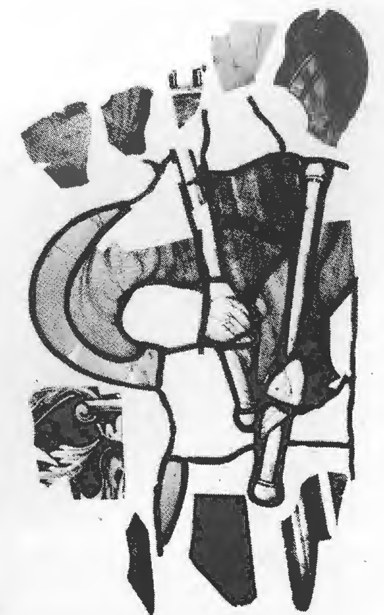
L'identification de ces armoiries est actuellement en cours. Les hermines* pourraient laisser supposer qu'il s'agit du blason d'une famille originaire de Bretagne. Toutefois, s'agissant d'un blason d'époque moderne XVIIe siècle, il convient d'interpréter avec prudence l'origine géographique et sociale du propriétaire.



89

90 - Fragment de vitrail
Prov. : "Rosace" de la façade occidentale de l'église des Carmes - époque indéterminée
H. : 41,5 cm - l. : 32 cm - ép. : 0,6 cm
Inv. : 87-1-236

Ce fragment laisse deviner une partie d'un personnage : à gauche et à droite, les manches jaune foncé de son habit ; au centre ses mains tiennent chacune un bâton au bout arrondi. Des rehauts peints dessinent les plis du vêtement, les doigts, les moulures et les ombres des bâtons. Un fond bleu apparaît à l'extrême gauche et en bas.
Divers autres échantillons de vitrail ont pu être sauvés.



90

91 - "Rosace" gothique : calcaire
Prov. : façade occidentale de l'église du Couvent des Carmes - XIVe siècle (?)
Diam. : 500 cm - ép. : 50 cm
Inv. : 87-1-100

La "rosace" est constituée de douze rayons et d'un décor dont le tracé est tout à fait original, basé sur un système de trois carrés décalés régulièrement.Ce principe raremen utilisé, existe cependant sous une forme quelque peu différente sur la rose nord du transept de la cathédrale de Chartres. Ici les écoinçons déterminés ainsi sont eux-mêm ornés de "lancettes" plus ou moins aiguës.
Cette "rose" se différencie donc nettement par son décor des roses de Bordeaux qui lui sont contemporaines (sauf au transept de la cathédrale). Le jeu subtil des courbes, contre-courbes et lignes brisées extrêmement équilibrées, le système régulateur qui préside à sa composition évoque des références hispano-mauresques.Cependant pourqu ne pas y lire également un style nordique ou anglais ? L "rosace" appartient au gothique rayonnant.

92 - Statue d'Eve sur son corbeau de soutènement : calcaire
Prov. : revers de la façade de l'église des Carmes - fin XVe siècle/début XVIe siècle.
Eve H. : 100,5 cm - l. : 29 cm - ép; : 24 cm
Corbeau. H. : 16 cm - l. : 24,5 cm - ép. : 23 cm
Inv. : 87-1-1

La statue d'Eve se dresse verticalement sur un corbeau de soutènement représentant un diablotin. Elle est nue, comm il se doit, hormis la très grande feuille de vigne qu'elle tient de la main gauche.contre son pubis. Sa tête manque, ainsi que sa main droite qui devait être levée, puisqu'elle a l'avant-br droit replié. Son anatomie n'est pas rendue de façon réalist comme en témoignent ses hanches trop larges, sa main trop grande, ses genoux un peu épais et qui laissent devin malgré tout, les os. En dehors de ses maladresses, elle présente quelques caractéristiques bien spécifiques à la sculpture de cette époque : seins menus, ventre fécon genoux ronds. Ses pieds sont longs et fins, comme les doig de la main. Elle est dressée sur une coquille épaiss évoquée par des bords ondulés.



91

Le corbeau qui la supporte représente un petit diablotin au sourire sardonique et à l'air malicieux. Les traits de son visage sont fins et soulignés par des traits de peinture : ocre roux pour les cheveux, rouge sombre pour les paupières, les sourcils, la bouche. La carnation est rendue par l'enduit d'un lait de chaux faiblement teinté. Seule une des joues apparaît nettement plus rose. Sa chevelure paraît peignée : chaque mèche est représentée, dessinant au-dessus du front une petite frange courbe et bouclée sur les côtés du visage. Ses oreilles sont très maladroitement sculptées : elles ressemblent à des coquillages creux. Le sculpteur n'a apparemment pas disposé d'assez d'espace entre le visage et les bras repliés de part et d'autre de la tête. Quant aux bras, ils semblent situés comme de simples accessoires, sans connexion anatomique avec le reste du corps du diablotin : les épaules seraient d'une largeur démesurée.

Dans l'espace très réduit situé à l'arrière du visage sont placées les jambes repliées d'une façon encore très peu anatomique : les genoux et les mollets se touchent, mais les pieds sont complètement retournés vers l'extérieur, à l'horizontale. Ils sont chaussés de chaussons de cuir qui laissent deviner, par le relief, les orteils. Le réalisme au contraire peut se révéler de façon étonnante dans le détail comme le montre le laçage des chaussons qui apparaît sous les chevilles.

Cet ensemble sculpté - Eve et son "démon" - devait avoir pour pendant un Adam situé symétriquement de l'autre côté de la porte d'entrée de la façade, du côté intérieur de l'église des Carmes.

NUMISMATIQUE

NUMISMATIQUE ANTIQUE

HAUT-EMPIRE

Durant le Haut-Empire, le système monétaire est resté stable d'Auguste à la fin de la dynastie des Sévères. Ce système comprenant des espèces d'or : *aureus*, d'argent : denier, d'alliage à base de cuivre : sesterce *dupondius* et *as*, le rapport entre ces monnaies est resté constant. Un *aureus* valait 25 deniers, un sesterce un quart de denier. Un *dupondius* valait un demi-sesterce et un as un demi-dupondius.

Si en théorie la frappe des monnaies était une responsabilité commune de l'Empereur et du Sénat, rapidement le Sénat ne contrôla que les émissions de bronze, qui portaient sur le revers les lettres S.C. pour *Senatus Consulto* : par décision du Sénat.

Les monnaies du Haut-Empire découvertes sur le site de Parunis sont peu nombreuses, ce sont exclusivement des sesterces.

J.-B. B.-D.

93- Sesterce de Claude (?) - (42-54) très abimé
Bronze - 23,69 g
A - Tête laurée à droite
R - Personnage debout
Inv. : 87-1-188

94- Sesterce d'Antonin le pieux (138-161)
Bronze - 25,55 g
A - Tête laurée à droite
ANTONIN AUG TRP
R - Personnage féminin assis
Inv. : 87-1-185

95 - Sesterce de Marc Aurèle (161-180)
Bronze - 23,18 g (178-179)
A - Buste lauré à droite
M. AUREL ANTONINUS AUG TRP XXXIII
R - la Félicité debout à gauche
FELICITAS AUG SC
Inv. 87-1-189

96 - Sesterce de Crispine (180-193)
Bronze - 25,15 g
A - Buste à gauche
CRISPINA AUGUSTA
R - L'Hilarité debout à gauche S.C.
Inv. : 87-1-159



93 A	93 R
94 A	94 R
95 A	95 R
96 A	96 R

BAS-EMPIRE

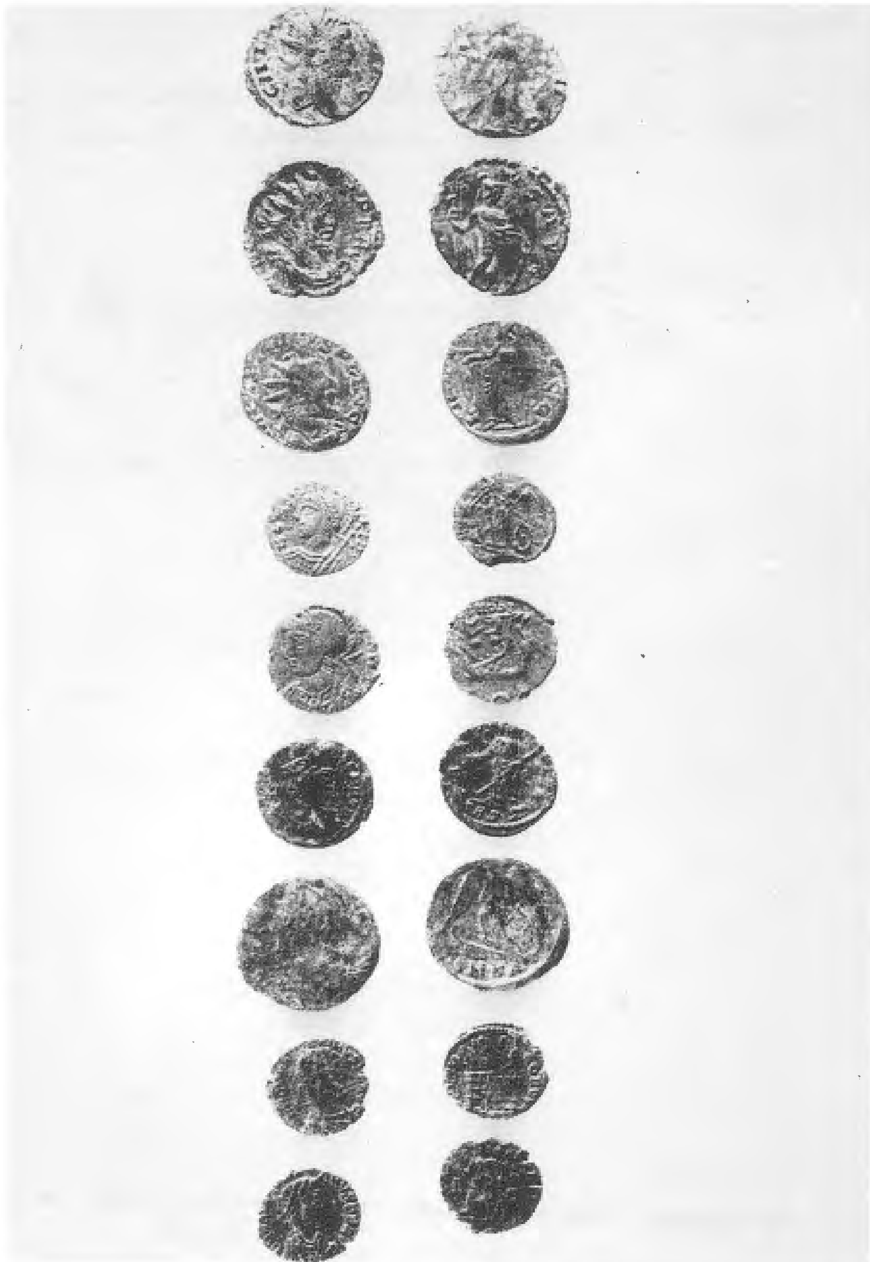
Le monnayage du Bas-Empire

Le système monétaire durant le Bas-Empire traverse une période de crise jusqu'à l'avènement de Dioclétien.
Depuis la mort de Sévère Alexandre, la structure de l'Empire est instable (invasion des barbares), les usurpations du pouvoir se succèdent, l'organisation monétaire mise au point sous Auguste subit le contre-coup de ces difficultés.
Les ateliers se multiplient, les espèces sont constamment dévaluées, les monnaies sont de mauvaise qualité, elles perdent du poids et de l'aloi*, certaines monnaies "d'argent" n'en contiennent que 3 %.
Toutes les tentatives faites pour redonner confiance dans le système monétaire échouent, de nouvelles espèces sont périodiquement créées, des séries de plus grande taille, de meilleur aloi* ou d'un type particulier comme les émissions de monnaie "radiée" qui théoriquement valent le double des espèces où le Prince est tête nue.
Toutes ces décisions n'ont qu'un effet temporaire, les mesures prises ne sont pas observées, de nombreuses imitations circulent qui n'ont rien à envier aux émissions officielles.
Si l'on note une certaine restauration du système monétaire à partir de 270, ce n'est que postérieurement aux réformes de Dioclétien (284-305) que l'on observe une certaine stabilité.
L'Empereur, pour maintenir le cours des monnaies, mène une politique de blocage des prix et de réformes monétaires, le module des espèces est défini, l'atelier qui les frappe est indiqué clairement.
L'Empereur Constantin (306-337) réforme à son tour le système monétaire par la création de nouvelles monnaies dont de nombreuses espèces divisionnaires de bronze, ainsi que pour remplacer *l'aureus*, une nouvelle monnaie d'or le *solidus* qui sera la base du système monétaire médiéval.

J.-B B.-D

97 - Gordien III (238-244)
Bronze - 2,49 g
A - Buste radié à droite
NUS PF AUG
R - Sol tenant dans sa main droite un globe
Inv. : 87-1-172

98- Gallien (253-268)
Bronze - 3,43 g
A - Tête radiée à droite
LLIENUS . RED
R - Personnage féminin Fortuna à gauche tenant une corne d'abondance
FORTUNA . RED
Inv. : 87-1-175



99_A	99_R
100_A	100_R
101_A	101_R
103_A	103_R
104_A	104_R
109_A	109_R
110_A	110_R
111_A	111_R
112_A	112_R

99 - Gallien (253-268)
Bronze - 4,87 g
A - Buste radié à droite
GAL
R - Personnage debout tenant le globe (?)
Inv. : 87-1-152

100- Gallien (?) (253-268)
Bronze - 1,94 g
A - Buste radié à droite
S PF AUG.
R - Guerrier casqué armé d'une lance et d'un bouclier
US AUG
Inv. : 87-1-229

101 - Tetricus ou imitation (271-290)
Bronze
A - Buste radié cuirassé à droite
US PF AUG
R - Personnage féminin tenant une lance verticale et un bouclier
Inv. : 87-1-227

102 - Tetricus ou imitation (271-290)
Bronze - 1,49 g
A - Tête radiée à droite
ETRICUS PF AU
R - La Paix debout tenant un sceptre et un rameau
PAX
Inv. : 87-1-184

103 - Constantin Le Grand (325-337)
Bronze - 0,74 g (330-335)
A - Buste lauré à gauche, cuirassé, sceptre sur épaule gauche
R - Victoire armée tenant une lance et un bouclier
Inv. : 87-1-225

104 - Nummus de Constantin Le Grand (325-337)
Bronze - 1,65 G ARLES
A - Buste casqué (aigrette) cuirassé à droite
R - Louve allaitant les jumeaux —
SCON.
Inv. : 87-1-182

105 - Nummus de Constantin Le Grand (313)
Bronze - 2,40 g
A - Tête laurée à droite
CONST
R - Porte de camp surmontée de 4 tourelles
Inv. : 87-1-233

106 - Nummus de Constantin Le Grand (318-319)
Bronze - 2,64 g
A - Buste cuirassé casqué à droite
IMP CONSTANTINUS AUG.
R - Deux Victoires face à face posant une couronne, portant *VOT* sur un autel *VICTORIAE. AETA.*
Inv. : 87-1-463

107 - Nummus de Constantin
Bronze - 3,55 g Trèves
A - Buste lauré à droite
CONSTANTINUS
R - Sol* nu radié à gauche, levant le globe dans la main droite.
VICTO COMITI
TF
PTR

108 - Nummus de Constantin II (337-340)
Bronze - 2,45 g Arles
A - Buste lauré à droite
CONSTANTINUS IUM
R - Couronne VOT
CAESAR VM
Inv. : 87-1-161

109 - Nummus d'Héléna (337-340)
Bronze - 1,13 g Trèves
A - Buste lauré à droite
R - Pax debout tenant un rameau et un sceptre oblique
PAX —
TRS
Inv. : 87-1-224

110 - Nummus de Constance II (?) (350-361)
Bronze - 2,60 g Cyzique
A - Buste casqué à gauche
R - Victoire ailée tenant un bouclier sur une proue de bateau
SMKA.
Inv. : 87-1-167

111 - Magnus Maximum (383-388)
Bronze - 0,64 g Arles
A - Buste lauré à droite
DB MAG. / MUS.
R - Porte de camp surmontée d'une étoile
ORUM.
Inv. : 87-1-226

112 - Valentinien III (425-455)
Bronze ? - 0,81 g
A - buste lauré à droite
AUNUS PMA
R - Victoire portant un trophée et traînant un captif
Inv. : 87-1-183



102_A	102_R
105_A	105_R
106_A	106_R
108_A	108_R
107_A	107_R
97_A	97_R
98_A	98_R

UMISMATIQUE MEDIEVALE ET MODERNE

MONNAYAGE MEDIEVAL

a monnaie médiévale est le moyen d'estimer la valeur des marchandises lors des échanges, elle contient elle-même une valeur, contrairement au système monétaire romain où les espèces divisionnaires n'ont valeur que par convention.
monnaie médiévale est frappée en or ou en argent ; parfois, le titre des petites espèces d'argent est si le que ces monnaies ont l'aspect du bronze.
Moyen-Age, le droit de battre monnaie n'est pas le privilège du souverain, de nombreux seigneurs gieux ou laïcs frappent des espèces, comme dans la région, les Ducs d'Aquitaine.

J.-B B.-D.

113- Obole d'Edouard Ier (1272-1307)
Billon - 0,36 g
A - Un léopard dans le champ
EDUAR
R - Une croix
DUX
Inv. 87-1-193

114 - Denier d'Henri IV d'Angleterre (1399-1413)
Billon - 0,80 g
A - Champ écartelé de deux léopards et deux lis.
LIE
R - Croix
NUS
Inv. 87-1-231

115- Denier d'Henri IV d'Angleterre (1399-1413)
Billon - 1,25 g
A - Champ écartelé de deux léopards et de deux lis
R - Croix
AQUITANI
Inv. 87-1-230

116 - Hardi D'Henri IV d'Angleterre (1399-1413)
Argent - 1,02 g
A - Buste de face tenant une épée
AN
R - Croix coupant la légende cantonnée de deux léopards et de deux lis
DNS AQUI F
Inv. 87-1-191



116 A	116 R
115 A	115 R
114 A	114 R
113 A	113 R

LE MONNAYAGE MODERNE

Les monnaies modernes présentées sont, à une exception près, l'exemple de l'utilisation d'espèces dont la valeur n'a aucun rapport avec le métal dont elles sont composées.
La majorité de ces pièces sont des double-tournois de cuivre, espèce créée par l'ordonnance de 1575 ; les avers portent une lettre qui indique l'atelier où a eu lieu la frappe. Aux revers figure la date d'émission.
Ces trois caractéristiques : métal, lettre d'atelier, date, sont propres aux monnaies de faible valeur frappées à partir du règne d'Henri III.

J.-B B.-D.

121 - Liard de Louis XIV 1638-1715
Cuivre 3,04 g - Amiens 1693 ou 1698
D) Buste à gauche
L XIIII, ROY DE NAV.
R) Trois fleurs de lis
LIARD DE FRANCE X
Inv. 87-1-190

117 - Douzain d'Henri IV (1589-1610)
Argent - 1,83 g - (1594)
A -HENRICUS III... AN ET NAV REX
R - Croix échancrée
SIT NOMEN DNI BENED... TU 1594
Inv. 87-1-195

118 - Double tournois de Louis XIII (1610-1643)
Cuivre - 2,18 g - 163 Lyon
A - Buste à droite
LOUIS FRA NAVA D
R - Trois fleurs de lis
DOUBLE TOURNOIS 163
Inv. 87-1-232

119 - Double tournois de Louis XIII (1610-1643)
Cuivre - 2,38 g - Bordeaux
A - Buste lauré à droite
L R. DE FRAN T NAV K
R - Trois fleurs de lis
**DOUBLE TOURNOIS*
Inv. 87-1-186

120 - Double tournois de Gaston de Dombes
Cuivre 2 g
A - Buste à droite
DE LAS. M GAS*
R - Trois lis surmontés d'un lambel*
DOUB 1638
Inv. 87-1-234



117A	117R
118A	118R
119A	119R
120A	120R
121A	121R

CONCLUSION

Le site de Parunis a été densément occupé du Ier au XVIIIe siècle par des installations successives qui entraînaient à chaque fois d'importantes destructions des niveaux précédents.
Ces destructions furent presque totales à l'emplacement des caves du XIXe siècle et des fondations du XXe siècle.
Site riche néanmoins, il a apporté d'innombrables informations sur le plan historique, iconographique, documentaire.
Dans le secteur vulnérable, à l'emplacement des caves du XIXe siècle, la découverte exceptionnelle et, il faut bien le dire imprévisible, du *mithraeum* restera l'un des évènements essentiels pour l'archéologie girondine de ces dernières années. Les vestiges de la *domus* attestent la présence en ces lieux d'un habitat privé excentré dès la deuxième moitié du Ier siècle et, malgré le retranchement de la cité au-delà du rempart, jusqu'au VIe siècle. Ils offrent en outre une orientation urbanistique que l'on peut confronter aux découvertes antérieures.
Si l'on se tourne vers le couvent des Carmes, la fouille complète les sources d'archives, éclaire les plans anciens et permet d'en tirer meilleur parti. Là aussi, inattendues, inespérées, la statue d'Eve et la grande rosace sont le témoignage du grand passé de ce couvent.
De nombreuses pièces lapidaires, antiques et médiévales, trouvées sur le site présentent un intérêt esthétique et stylistique certain, d'autant plus intéressant que leur contexte est bien connu et qu'elles forment deux ensembles homogènes tout à fait remarquables.
Ces œuvres, ces vestiges illustrent aussi la permanence d'un lieu de culte où, des rites païens du dieu *Mithra* à la vénération de Saint-Simon Stock sans oublier, très tôt, le respect des traditions juives des "Nouveaux chrétiens" espagnols ou portugais, le sens du sacré s'est toujours manifesté.

M.-A. G.
A. Z.

GLOSSAIRE

Aloi : titre légal de l'or ou de l'argent (titre légal d'une monnaie : proportion d'or ou d'argent contenue dans un alliage).

Anaxiride : pantalon large ou braies portées par les "barbares" pour se protéger des intempéries, enveloppant jambes et cuisses et adopté ensuite par les romains.

Appareil : les différentes façons d'assembler les pierres et les autres matériaux de maçonnerie dans la construction ; maçonnerie formée d'éléments posés et non jetés, chaque élément étant taillé pour occuper une place déterminée.

Astragale : moulure arrondie, sorte d'anneau séparant le chapiteau du fût de la colonne.

Barbotine : pâte molle à poterie, utilisée par coulage, pour décors comparables à ceux exécutés avec les poches à douille par les patissiers sur leurs gâteaux.

Besant : en terme d'héraldique disque d'or ou d'argent (figure ronde et pleine).

Bifol : motif décoratif formé de deux feuilles.

Blocage : maçonnerie de matériaux de différentes grosseurs, jetés pêle-mêle dans un bain de mortier ; débris de pierres, moellons, briques pressés et maçonnés remplissant l'intérieur d'un mur entre ses deux parements.

Boulin : trou pratiqué dans un mur, où vient se loger l'extrémité d'une poutre, ou simplement une pièce d'échafaudage ; poutrelle soutenant un échafaudage et dont l'about vient se loger dans un trou pratiqué dans le mur.

Bûcher : abattre les saillies d'une pierre.

Castrum : espace défini par l'enceinte d'une ville.

Chaînage d'angle : système en pierre, en bois ou en métal noyé dans la maçonnerie pour éviter sa dislocation ; le chaînage d'angle relie ainsi deux parties de maçonnerie se rejoignant en formant un angle. Il est placé à cet angle et forme lui-même l'angle.

Chantourné (e) : pièce découpée selon un profil donné (droit, régulièrement cintré ou offrant des sinuosités avec courbes alternativement convexes ou concaves etc.) ; terme utilisé pour des pièces de bois ou de métal.

Chaulé : blanchi à la chaux.

Chemisage : ouvrage de maçonnerie servant à en couvrir, à en parer, à en protéger un autre.

Chitôn : tunique, vêtement de dessous et d'intérieur chez les anciens Grecs.

Chlamyde : manteau grec d'origine thessalienne, tenu fermé par une agrafe.

Dadophores : les deux compagnons de *Mithra* portant la torche.

Domus : habitation urbaine d'époque gallo-romaine.

Doucine : moulure à double courbure, d'abord concave en haut puis convexe en bas (doucine droite) ou inversement (doucine inversée) ; corps de moulure à profil en S (esse) dont les extrémités tendent théoriquement vers l'horizontale (doucine droite : concave en haut et convexe en bas ; doucine renversée : convexe en haut et concave en bas).

D.S.P. : typologie d'une céramique établie par les archéologues : céramiques Dérivées des Sigillées Paléochrétiennes.

Enduit : couche de mortier, de ciment, de stuc, de plâtre, de mastic etc. qu'on applique en couches minces sur une surface de maçonnerie pour la dresser et la lisser ; préparation dont on revêt les murs avant de les peindre "à fresque";

Engobe : enduit terreux que l'on applique sur la pâte céramique pour en masquer la couleur naturelle.

Epaufré (e) : se dit d'une pièce ou d'une brique ayant reçu une ou plusieurs déprédations (éclats) sur son ou ses arêtes de façon accidentelle (souvent par un coup de "masse" irrégulier).

Hermine : l'une des deux "fourrures" héraldiques, représentée par un champ (fond) d'argent semé de mouchetures de sable (noires) sans nombre.

Hypocauste : fourneau souterrain pour chauffer les bains ou les chambres ; chambre voûtée qui renfermait un fourneau ; salle ou chambre qu'il chauffait.

Janus : l'une des plus anciennes divinités de Rome ; toujours représenté avec un double visage, il était le dieu des portes, des entrées et des sorties, des départs et des retours. Il surveillait en même temps l'extérieur et l'intérieur de la maison.

Lambel (hérald.) : brisure formée d'un filet horizontal garni de pendants et posée à la partie supérieure de l'écu.

Léontocéphale : à tête de lion.

Listel : Arch. : petite moulure plate ou saillante ; Num. : bande circulaire et saillante au bord des monnaies, des médailles ; Herald. : ornement extérieur à l'écu ; qui porte la devise ou le cri de guerre.

Oblation : donation pieuse consentie par un laïc de tous ses biens à un ordre monastique.

Pendage : inclinaison des couches géologiques ou archéologiques

Phylactère : banderole à inscriptions.

Quadrifolié : à quatre feuilles.

Retable : partie postérieure et décorée d'un autel qui surmonte verticalement la table.

Salle capitulaire : salle de réunion du chapitre du couvent.

acellum (latin) : marché.

étallescent (adj.) : à reflets métalliques.

ithra : dieu oriental d'une double origine, Perse et Inde, appartenant à un culte à mystères importé dans ccident romain à partir du deuxième siècle de notre ère.

ithriaque (adj.) : ayant trait au dieu Mithra.

ur-bahut : mur de faible hauteur destiné à porter un élément d'architecture.

ur-gouttereau : mur extérieur sous les gouttières ou les cheneaux d'un versant de toit, long-pan (versant incipal d'un toit allongé) ou croupe (petit versant réunissant les longs pans).

blation : donation pieuse consentie par un laïc de tous ses biens à un ordre monastique.

endage : inclinaison des couches géologiques ou archéologiques.

hylactère : banderole à inscriptions.

uadrifolié : à quatre feuilles.

etable : partie postérieure et décorée d'un autel qui surmonte verticalement la table.

alle capitulaire : salle de réunion du chapitre du couvent.

ectateur : participant d'une secte.

igillée : type de céramique au décor moulé établi par les archéologues. Ce mot vient de sigillum (latin : peau).

ol (numismatique) : dieu solaire à la tête auréolée de rayons couramment rencontré sur les monnaies ntiques.

pelaeum : grotte ; dans le cas du culte rendu à Mithra, il s'agit du temple enterré.

ailloir : petit plateau carré ou polygonal qui couronne le chapiteau d'une colonne.

aurochtone : ici scène rituelle où Mithra tue un taureau.

egula (pl. : **tegulae**) : tuile plate de l'époque romaine.

errier : recueil d'actes notariés contenant la liste des tenures, de leurs tenanciers et des redevances qui èsent sur elles.

rifol : motif décoratif formé de trois feuilles.

ABREVIATIONS

A. :	avers
R. :	revers
av. J-C. :	avant Jésus-Christ
ap. J.-C. :	après Jésus-Christ
Inv. :	inventaire
Prov. :	provenance
H. :	hauteur
L. :	longueur
l. :	largeur
ép. :	épaisseur
diam. :	diamètre
Ritt. :	Ritterling
Drag. :	Dragendorff
Herm. :	Hermet
cf. :	conférer, se rapporter à
Arch. :	Architecture
Num. :	Numismatique
Hérald. :	Héraldique

BIBLIOGRAPHIE

EVOLUTION DE LA VILLE DE BORDEAUX

BARRAUD (D.) “Bordeaux retrouve son passé”, Archéologia, n° 192-193, pp. 58-76, juillet-août 1984.

BARRAUD (D.) GAIDON (M.-A.), “Chronique archéologique bordelaise”, Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux, 1984-1985-1986.

BOUTRUCHE (R.), Bordeaux de 1453 à 1715, t. IV de l’Histoire de Bordeaux, Bordeaux, 1966.

ETIENNE (R.), Bordeaux antique, t. I de l’Histoire de Bordeaux, Bordeaux, 1962.

GAIDON (M.-A.), “Un mithraeum sous un couvent des Carmes”, Archéologia, n° 219, décembre 1986.

GALLIA, Chroniques d’information archéologique de la circonscription d’Aquitaine ; GRIMAL (P.) jusqu’en 1971 ; COUPRY (J.) de 1971 à 1977 ; GAUTHIER (M.) - 1977 - 1981 à 1983 ; GARMY (P.) 1984 à 1986.

HIGOUNET (Ch.), Bordeaux pendant le Haut Moyen-Age, t. II de l’Histoire de Bordeaux, Bordeaux, 1963.

RENOUARD (Y.), Bordeaux sous les rois d’Angleterre, t. III de l’Histoire de Bordeaux, Bordeaux, 1965.

CERAMIQUE ANTIQUE

COMFORT (H.), "Terra sigillata" dans Encyclopedia dell’Arte Antica, T.VII, 1966.

DECHELETTE (J.), Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine, tomes I et II, Paris, 1904.

DRAGENDORFF (H.), Terra sigillata, Bonn, Jahr., 96-97, pp. 18-155.
Early Fine Wares in Roman Britain, British Archaeological Report, 1978, pp. 15-31.

HAYES (J.-W.), Late Roman Pottery, a catalogue of roman fine wares, The Bristish School at Rome, London, 1972.

HERMET (F.), La Graufesenque, Condatomago ; vases sigillés, graffites, 1934.

MARTIN (Th.), Fouilles de Montans, Figlina 2, 1977, pp. 51-78.

MAYET (F.), Les céramiques à parois fines dans la Péninsule Ibérique, Paris, 1975.

OSWALD (F.), and PRYCE (T.D.), An Introduction to the study of terra-sigillata, London, 1920.

SANTROT (M.-H. ET J.), Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine, C.N.R.S., 1977.

METAL ANTIQUE

BOUCHER (S.), PERDU (G.), FEUGERE (M.), Bronzes antiques II. Intrumentum-Aegyptica, Musée de la Civilisation gallo-romaine, Lyon, 1980.

TABLETTERIE (travail de l'os)

BEAL (J.-C.), Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation gallo-romainne de Lyon, Paris, 1983.
Le cycle de la matière. Musée Archéologique de Dijon, 1978.

MITHRAEUM ET CULTE DE MITHRA

CAMPBELL LEROY (A.), Mithraïc Iconograhy and Ideology, Leiden E.J., Bull, 1968.

CUMONT (F.), Les religions orientales dans le paganisme romain, Paris, 1929.

GUARDUCCI (M.) Scavi di Ostia. I Mithrei, t. II, Rome, 1954.

LAVAGNE (H.), "Pour une problématique nouvelle des recherches sur la religion de Mithra", in Mélanges de l'Ecole Française de Rome, t. 87, 1975.

LAVAGNE (H.), "Un bas-relief mithriaque de Vienne", Bulletin de la société nationale des antiquaires de France, pp. 216-221, Paris, 1978-1979.

MERKELBACH (R.), Mithras, Hain, 1984.

PETRY (F.) et KERN (E.), Un mithraeum à Biesheim, Rapport, Haut-Rhin, 1980.

PETRY (F.), "A propos du mithraeum de Biesheim", in Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire, Strasbourg, 1981.

TURCAN (R.-A.), Mithra et le mithriacisme, Presses Universitaires Françaises, Que sais-je ?, 1981.

VERMASEREN (M.J.), Corpus inscriptionum et monumentorum religionis mithriacae, t. I et II, La Hague, 1956.

VERMASEREN (M.-J.), Mithra, ce dieu mystérieux, Edition du Séquoïa, Paris, 1960.

VERMASEREN (M.-J.), The mithraeum at s. Maria Capua Vetere, Leiden, 1971.

WALTERS (V.-J.), The Cult of Mithras in the Roman Provinces of Gaul, Leiden E.J., Bull, 1974.

COUVENT DES CARMES

DESGRAVES (L.), Evocation du vieux Bordeaux, Les éditions de minuit, Bordeaux, 1960. Réédition, 1985.

GARDELLES (J.), La cathédrale Saint-André de Bordeaux, sa place dans l'évolution de l'architecture et de la sculpture, Bordeaux, 1963.

JULLIAN (C.) Histoire de Bordeaux, Bordeaux, 1895. Réédition, Marseille, 1975.

RENOUARD (Y.), Bordeaux sous les rois d'Angleterre, t. III de l'Histoire de Bordeaux, p. 190, Bordeaux, 1965.

ROUDIE (P.), L'activité artistique à Bordeaux, en Bordelais et en Bazadais de 1453 à 1550, t. I et II (pl.), p. 8, p. 93.

Revues

- Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux,
- Revue Historique de Bordeaux,
- Gallia,
- Notes de Camille de Mensignac, Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux, T.XXIII, 1902.

CERAMIQUE MEDIEVALE ET MODERNE

CARETTE (M.), DEROEUX (D.), Carreaux de pavements médiévaux de Flandre et d'Artois, XIIIème-XIVème siècles, Arras, 1985.

CUISENIER (J.), CHAPELOT (J.), DESVALLEES (A.), Potiers de Saintonge, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1975.

LABORIE (Y.)," La poterie bergeracoise du XIVème siècle, l'officine Sainte-Catherine à Bergerac", Aquitania t. II, pp. 239-157, Bordeaux, 1984.

HERALDIQUE

D'HOZIER (C.), Armorial général de la France, Paris, 1738.

JOUCLA DE MORENAS (H.), Le grand armorial de France, 7 tomes, les Editions Héraldiques, 1934.

MELLER (P.), Armorial bordelais, 3 tomes, Bordeaux, 1906.

PASTOUREAU (M.), Traité d'héraldique, Grands Manuels Picard, Paris, 1979.

RENESSE (T. de), Dictionnaire des figures héraldiques, 7 tomes, Bruxelles, 1894.

CATALOGUES D'EXPOSITION

Bordeaux, 2000 ans d'Histoire, Musée d'Aquitaine, Bordeaux, 1971, rééd. 1973.

Sculpture Médiévale de Bordeaux et du Bordelais, sous la Direction de MM. J. GARDELLES, P. ROUDIE, L. VALENSI, Musée d'Aquitaine, Bordeaux, 1976.

Aujourd'hui le Moyen-Age,, Catalogue d'Exposition réalisé par le C.N.R.S., (U.R.A. n° 6 du C.R.A.) et l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1981-1983.

TABLE DES MATIERES

Les photographies ont été réalisées
par J.-M. Arnaud, Musée d'Aquitaine,
sauf indication contraire.

La réalisation a été effectuée
par T'MIS 10 rue R. Poincaré TALENCE
sur matériel Macintosh ™ et imprimante au laser

Nouvelle Imprimerie Laplante - 56 91 61 84

DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES SUR LE SITE DE PARUNIS